



Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits

PUBLIE EN AVRIL 2022
RÉVISÉ EN NOVEMBRE 2025

CanSFE
Partenariat canadien pour la
santé des femmes et des enfants



CanWaCH
Canadian Partnership for
Women and Children's Health

À propos

Le Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants (CanSFE) réunit plus de 100 membres – organisations non gouvernementales (ONG), établissements d'enseignement supérieur, associations professionnelles du secteur de la santé, et particuliers – qui travaillent en partenariat afin d'améliorer la santé des femmes et des enfants dans plus de 1 000 collectivités partout dans le monde. Pour en savoir plus, consultez le [CanSFE.ca](https://www.cansfe.ca).

Citation recommandée : CanSFE (avril 2022). Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits. Accessible au [CanSFE.ca](https://www.cansfe.ca).



Remerciements et avis de non-responsabilité

Le CanSFE remercie Elizabeth Dyke, Ph. D., principale chercheuse et autrice de la note d'orientation, ainsi qu'Affaires mondiales Canada (AMC), le Secrétariat du CanSFE, et le Groupe de travail sur les paramètres de mesure du CanSFE pour leurs contributions.

Veillez noter qu'aux fins du présent document, nous ferons référence à l'élaboration d'un plan de suivi et d'évaluation (SÉ), par souci d'harmonisation avec les documents d'orientation existants. Toutefois, nous reconnaissons que plusieurs partenaires utilisent des termes différents et plus complets, notamment le SÉRA, qui peut faire référence au suivi, à l'évaluation, à la redevabilité et à l'apprentissage (MEAL en anglais) ou au suivi, à l'évaluation, à la recherche et à l'apprentissage (MERL en anglais), le SÉRACom (suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage menés par la communauté), ainsi que d'autres appellations similaires.

Cette note a été conçue à l'intention des secteurs canadiens du développement international, de la santé mondiale et de la coopération internationale. Dans ce contexte, nous reconnaissons qu'Affaires mondiales Canada (AMC) est souvent un partenaire et un bailleur de fonds essentiel. L'objectif de cette note est avant tout d'offrir des orientations utiles pour l'élaboration de plans de suivi et d'évaluation (SÉ), quel que soit le projet concerné. Elle comprend également des références précises aux documents d'orientation publiés par AMC afin d'aider les personnes et les organisations qui collaborent avec ce ministère à s'orienter dans ces documents.

Cette note fait actuellement l'objet d'un processus de révision et de consultation. Les recommandations sont les bienvenues. Pour contribuer à ce processus, veuillez communiquer avec nous à info@cansfe.ca.

Acronymes

ACS+	Analyse comparative entre les sexes plus
AMC	Affaires mondiales Canada
CanSFE	Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants
CAP	Connaissances, attitudes et pratiques
CÉP	Chef d'équipe de projet
CMR	Cadre de mesure du rendement
EDS	Enquête démographique et de santé
GAR	Gestion axée sur les résultats
GdC	Gouvernement du Canada
LQAS	Échantillonnage par lot pour l'assurance de la qualité
MICS	Enquêtes par grappes à indicateurs multiples
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PAIF	Politique d'aide internationale féministe
PMOP	Plan de mise en œuvre du projet
PRFI	Pays à revenu faible ou intermédiaire
SÉ	Suivi et évaluation
SÉRA	Suivi, évaluation, redevabilité (ou recherche) et apprentissage
SGIS	Système de gestion de l'information sanitaire

Table des matières

À propos	2
Remerciements et avis de non-responsabilité	2
Acronymes	3
1 Objectif de cette note d'orientation technique	5
2 Rôle d'un plan de suivi et d'évaluation	5
3 Orientations détaillées	7
3.1 Examiner les principaux documents d'orientation et les éléments devant figurer dans un plan de SÉ	7
3.2 Questions d'évaluation	8
3.3 Conception, méthodes et outils	9
3.3.1 Formuler les indicateurs	10
3.3.2 Choisir les sources de données, les méthodes de collecte, la fréquence et la responsabilité	11
3.3.3 Production de rapports	19
3.4 Budget	21
3.5 Plan d'apprentissage, partage et utilisation des données	21
4 Principes et considérations clés	23
4.1 Le SÉ pour la sécurité sanitaire et la résilience aux crises	24
4.2 Considérations d'ordre éthique	25
4.3 Risques et stratégies d'atténuation	26
4.4 Évaluer les capacités en matière de SÉRA	27
4.5 Principes du SÉRA féministe	27
4.6 Principes en matière d'antiracisme et de décolonisation	28
4.7 Considérations sur l'intersectionnalité et les populations concernées	29
4.8 Approches dirigées par les communautés	29
5 Liste de contrôle détaillée	30
6 Outils complémentaires pour l'élaboration d'un plan de SÉ	34
7 Ressources	35

1 Objectif de cette note d'orientation technique

La présente note d'orientation technique vise à fournir un cadre clair et cohérent pour l'élaboration de plans de suivi et d'évaluation (SÉ) dans les programmes de santé mondiale et de défense des droits. Elle aide les partenaires à arrimer la conception des programmes, les systèmes de mesure et les mécanismes d'apprentissage aux exigences des bailleurs de fonds et aux bonnes pratiques reconnues à l'échelle internationale.

Dans les dernières années, les approches en matière de SÉ ont évolué afin d'accorder une plus grande importance à la gestion adaptative, à la transformation numérique et à l'intégration de priorités transversales, notamment l'égalité des genres, la résilience climatique et la localisation. La présente version révisée élargit la portée de cette note afin d'aider les organisations à concevoir des plans de SÉ souples, fondés sur les données et inclusifs, qui favorisent l'apprentissage continu et l'adaptation rapide dans des contextes complexes. En suivant les orientations présentées dans cette note, les partenaires de mise en œuvre peuvent s'assurer que leurs plans de SÉ sont rigoureux, adaptés au contexte et conformes aux normes internationales ainsi qu'aux exigences d'Affaires mondiales Canada (AMC). Cette note vise avant tout à renforcer la prise de décisions fondée sur des données probantes, à promouvoir l'équité et à favoriser l'apprentissage continu dans les secteurs de la santé mondiale et de la défense des droits.

Nous reconnaissons qu'il existe diverses approches pour mettre en œuvre les activités de suivi, d'évaluation, de redevabilité et d'apprentissage (SÉRA). La présente note d'orientation n'a pas pour objectif d'expliquer comment réaliser les activités de SÉ, puisqu'il existe déjà de nombreuses ressources sur le sujet (voir les références citées tout au long de cette note pour une sélection non exhaustive). Elle vise plutôt à présenter des considérations générales et des renseignements utiles à l'élaboration d'un plan de SÉ, ainsi qu'une synthèse des principaux documents d'orientation existants, y compris ceux d'AMC.

Cette note s'adresse aux organisations de la société civile (OSC), aux établissements universitaires et à d'autres organisations qui mettent en œuvre des programmes de santé mondiale, y compris celles qui bénéficient d'un financement d'AMC. Elle vise des organisations de toutes tailles, qu'elles disposent ou non de personnel spécialisé en SÉ. Nous reconnaissons que, selon l'expérience et les ressources de chaque organisation, certaines parties de cette note pourront sembler soit complexes, soit élémentaires. Nous encourageons les personnes qui la consultent à en retenir les éléments les plus utiles à leur contexte et à s'en servir pour alimenter des échanges constructifs avec d'autres parties prenantes, notamment avec leur chef d'équipe de projet (CÉP) d'AMC, le cas échéant. Nous espérons également que les CÉP d'AMC trouveront cette note utile pour faciliter la collaboration et les échanges avec les OSC partenaires.

2 Rôle d'un plan de suivi et d'évaluation

Un plan de SÉ constitue le cadre de référence permettant de suivre les progrès, d'évaluer la performance et de favoriser l'apprentissage dans l'ensemble des composantes d'un projet. Il définit les résultats escomptés, les indicateurs, les valeurs de référence, les cibles ainsi que les processus de collecte de données nécessaires pour assurer la redevabilité et une gestion fondée sur des données probantes. Le rôle d'un plan de SÉ va au-delà des exigences de conformité et de reddition de comptes. Il est désormais reconnu comme un outil évolutif de gestion adaptative. Aujourd'hui, les plans de SÉ mettent l'accent sur les boucles de rétroaction continue qui permettent d'utiliser les données issues de la mise en œuvre pour éclairer la prise de décisions, favorisant ainsi les ajustements en temps opportun et l'apprentissage tout au long du cycle de vie du projet.

Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits

Le plan de suivi et d'évaluation (SÉ) sert également d'outil complémentaire aux autres documents du projet. Les détails relatifs à l'élaboration du **modèle logique**, de la **théorie du changement**, du cadre de mesure du rendement (CMR) et du plan de mise en œuvre, qui constituent des documents clés pour la mise en œuvre d'un projet, ne sont pas abordés dans la présente note. AMC met à la disposition des partenaires des gabarits de **modèle logique** et de **CMR**. Pour consulter un exemple partiel de CMR et de chaîne de résultats, voir la **section 5 de la Note d'orientation technique. Mesurer l'agentivité des femmes et des filles dans le domaine de la santé mondiale**.

Pour être un outil utile, le plan de SÉ doit être plus détaillé que le CMR. Comme le précise le **Guide pratique d'AMC sur la GAR** :

« Il est important de souligner que le cadre de mesure du rendement, même s'il constitue le "squelette" du plan de collecte systématique des données, ne contient pas suffisamment d'information pour orienter la mise en fonction d'un système de suivi. » (p. 66)

Comme mentionné précédemment, le plan de SÉ devrait être un **document évolutif**, assez détaillé pour servir d'outil pratique à l'équipe tout au long de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet. Le plan devrait être consulté régulièrement et **mis à jour à intervalles réguliers** à mesure que le projet avance, en concertation avec les partenaires, les parties prenantes, les bailleurs de fonds, les partenaires gouvernementaux et d'autres acteurs concernés. Il devrait s'appuyer sur les principales questions d'évaluation du projet et répondre aux besoins de l'ensemble des parties prenantes concernées. Les détails opérationnels relatifs au suivi, à l'évaluation et à l'apprentissage comprennent notamment les éléments suivants :

- Quelles données seront recueillies, auprès de qui, et quand?
- Comment les données seront-elles recueillies (p. ex., outils) et par qui?
- Dans quel délai la collecte de données devra-t-elle être réalisée?
- Comment les indicateurs seront-ils choisis, définis et calculés?
- Comment les données seront-elles agrégées ou ventilées (le cas échéant)?
- Comment les données et les résultats seront-ils stockés, analysés, interprétés et communiqués?
- Comment les résultats seront-ils utilisés (p. ex. pour éclairer la prise de décisions, adapter les interventions ou favoriser l'apprentissage continu) et à quelles questions d'évaluation ou d'apprentissage les données permettront-elles de répondre?
- Quelles ressources seront nécessaires pour assurer la collecte, l'analyse et la communication des données, et quels seront les échéanciers, les plans de travail ainsi que les rôles et responsabilités des membres de l'équipe et des autres parties prenantes pour les différentes tâches (p. ex. collecte, stockage, analyse, interprétation et utilisation des données)?
- Comment la participation des autres parties prenantes, y compris celle des personnes participant au projet, sera-t-elle facilitée tout au long du processus?
- Comment les principes de SÉRA féministes seront-ils intégrés au plan?

NOTE : Même si tout cela peut sembler très détaillé à ce stade du processus, ce degré de planification est nécessaire pour élaborer un plan de SÉ à la fois complet et pratique, ainsi que pour établir un budget en conséquence. Une allocation insuffisante de ressources aux activités de SÉ peut entraîner des conséquences négatives durables. Les aspects logistiques et budgétaires liés aux activités de SÉ sont abordés plus en détail dans les sections suivantes.

Les échéanciers relatifs à l'élaboration du plan de SÉ varieront en fonction de vos partenaires. Il sera donc nécessaire de maintenir un dialogue continu avec les parties prenantes du projet (p. ex. les CÉP d'AMC) et de faire preuve de souplesse de part et d'autre afin que le plan puisse être revu et mis à jour au besoin. L'ensemble des parties prenantes du projet, y compris les bailleurs de fonds comme AMC, devraient s'attendre à ce que les plans de SÉ efficaces et leurs différentes composantes évoluent au fil du projet. Sans mises à jour régulières, les projets risquent d'élaborer des plans qui ne reposent pas sur un processus de consultation adéquat et qui reflètent uniquement le point de vue des partenaires canadiens. Bien que de nombreux éléments puissent et devraient être anticipés dès le début du projet, il est normal que certaines sections du plan de SÉ soient développées davantage au fur et à mesure de sa mise en œuvre, notamment une fois le CMR finalisé. Par exemple, si un outil participatif doit être élaboré conjointement au cours de la deuxième année du projet, la planification détaillée et les renseignements relatifs à cet outil ne pourront être finalisés qu'après le début du travail auprès de la communauté. Il est donc normal que ces renseignements ne soient pas disponibles dès le début du projet. Cela dit, il demeure essentiel que les activités prévues reposent sur une **justification** claire et une **planification** adéquate, et que les risques ainsi que les mesures d'atténuation aient été pris en compte. Comme le précise le **Guide pratique d'AMC** :

« L'exécutant pourra ensuite finaliser le plan de suivi et de mise en œuvre dans le cadre du plan de mise en œuvre du projet ou son équivalent. » (p. 66)

Le plan de SÉ devrait être suffisamment détaillé pour démontrer que sa conception a fait l'objet d'une réflexion approfondie. Il devrait permettre aux nouveaux membres du personnel et aux nouveaux partenaires de comprendre et de mettre en œuvre le plan, et présenter clairement les activités prévues au démarrage du projet, ainsi que les activités de suivi et d'évaluation.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le document **Managing an Evaluation or Evaluation System** de BetterEvaluation, le guide sur **l'élaboration d'un plan d'évaluation** et le **cours sur le SÉ** de MEASURE Evaluation, ainsi que le **manuel de formation** sur le SÉRA de Save the Children. Les **vidéos et gabarits de Tools4Dev** peuvent également être utiles aux personnes qui souhaitent obtenir davantage de renseignements sur l'élaboration d'un plan de SÉ.

3 Orientations détaillées

3.1 Examiner les principaux documents d'orientation et les éléments devant figurer dans un plan de SÉ

AMC a publié les notes d'orientation suivantes pour aider votre organisation à élaborer son plan de SÉ :

- Le guide de la **Gestion axée sur les résultats (GAR)**
- Le **Guide de rapport des résultats en matière d'aide internationale pour les partenaires**
- Des **listes de vérification, fiches-conseils, outils et autres documents d'orientation**
- La **Politique d'aide internationale féministe du Canada (PAIF)**, dont le champ d'action 2 : la dignité humaine
- Un **Glossaire**

Comme le précise le **Guide pratique d'AMC** :

« Une fois le plan de suivi et d'évaluation terminé, l'exécutant devrait être en mesure de se prononcer sur les coûts de collecte des données, les méthodes d'échantillonnage et la taille des échantillons, les analyses statistiques prévues, les gabarits de capture de données et les systèmes de stockage de données. » (p. 85)

Avant d'élaborer le plan de SÉ, il est essentiel que toutes les parties prenantes comprennent clairement la distinction entre le suivi et l'évaluation, même si ces deux activités sont souvent étroitement liées et complémentaires.

DÉFINITIONS (OXFAM G.-B.) :

« LE SUIVI consiste généralement à évaluer de façon systématique la performance d'un programme au fil du temps. Il repose sur la collecte et l'examen continu de données afin de fournir aux gestionnaires de programme et aux autres parties prenantes des renseignements sur les progrès réalisés par rapport aux plans établis et sur l'atteinte des objectifs du programme.

L'ÉVALUATION est réalisée à un moment précis, mais elle complète les activités de suivi en fournissant une analyse plus approfondie et objective de la pertinence, de l'efficacité, de l'impact et de la durabilité des programmes. Les évaluations sommatives ont lieu vers la fin du programme et servent à évaluer sa pertinence, sa valeur ou son efficacité globales. »

Le suivi régulier des processus fournit des informations périodiques tout au long du projet, favorisant la rétroaction, les ajustements en cours de route et une prise de décisions éclairée quant aux progrès réalisés. Bien qu'il alimente souvent le processus d'évaluation, il s'en distingue. Les évaluations sont souvent réalisées à des moments clés du cycle de vie d'un projet (au début, à mi-parcours et à la fin du projet) et permettent de répondre à des questions portant sur les résultats et les retombées du projet, qu'ils soient escomptés ou imprévus. Moins fréquentes que les activités de suivi, elles sont généralement conçues pour répondre à des questions précises qui présentent un intérêt pour l'ensemble des parties prenantes (voir la section suivante).

3.2 Questions d'évaluation

Les questions d'évaluation permettent de définir l'objectif, l'orientation et les priorités de l'évaluation. Elles orientent la collecte et l'interprétation des données probantes. Elles traduisent les objectifs du projet en questions d'évaluation concrètes. Elles se distinguent des questions plus spécifiques qui peuvent être posées dans le cadre des activités de collecte de données et représentent plutôt les principales questions auxquelles l'évaluation cherche à répondre. Des questions d'évaluation clairement formulées constituent une assise essentielle pour l'évaluation et peuvent servir de point de repère tout au long du projet. Ces questions peuvent être précisées ou ajustées au fil du temps. Toutefois, dès les premières étapes de la conception, il est souvent possible d'en déterminer les grandes lignes. De bonnes questions d'évaluation respectent habituellement les critères suivants :

Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits

- Elles sont fondées sur un objectif clair et pertinent, qu'il s'agisse de comprendre les processus, de démontrer la redevabilité, d'éclairer la prise de décisions relatives au programme, de soutenir l'élaboration de politiques ou d'effectuer une analyse des coûts et des avantages.
- Elles sont très pertinentes et ciblent les questions essentielles auxquelles il est nécessaire de répondre et sur lesquelles le projet peut exercer une influence.
- Elles sont succinctes et très précises.
- Elles sont formulées avec les parties prenantes.
- On peut y répondre de façon réaliste, éthique et en temps opportun.
- L'évaluation constitue le meilleur moyen d'y répondre (plutôt que tout autre moyen).

Il est généralement préférable que les questions d'évaluation soient ciblées. Bien qu'il n'existe aucune règle absolue, le fait d'avoir plus de cinq à sept questions d'évaluation dans un projet devrait inciter les parties prenantes à réexaminer si ces questions répondent réellement aux critères présentés ci-dessus. Les évaluations menées dans le secteur utilisent généralement des questions d'évaluation fondamentales telles que :

- Les objectifs du projet demeurent-ils pertinents compte tenu du contexte et des priorités actuels?
- Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints, et quels sont les principaux facteurs ayant favorisé ou entravé leur réalisation?
- Dans quelle mesure l'utilisation des ressources a-t-elle été efficace et efficiente pour l'atteinte des résultats?
- Quelles sont les retombées prévues et imprévues du projet?
- Dans quelle mesure les résultats et les bénéfices du projet seront-ils maintenus après la fin du projet?

Dans la mesure du possible, les questions d'évaluation devraient être élaborées conjointement au moyen de processus participatifs afin qu'elles reflètent les priorités des communautés et tiennent compte de perspectives intersectionnelles. Si vous ou vos partenaires de projet avez peu d'expérience dans l'élaboration de questions d'évaluation, particulièrement au moyen d'approches participatives, les ressources présentées ci-dessous pourront vous être utiles.

3.3 Conception, méthodes et outils

Le plan de SÉ décrit les méthodes et les outils qui seront utilisés pour assurer le suivi et l'évaluation des résultats du projet. Il permet de veiller à ce que les données soient recueillies de façon systématique et cohérente, en temps opportun et avec exactitude, afin de démontrer les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats escomptés et d'éclairer la prise de décisions.

Un plan de SÉ solide devrait préciser les éléments suivants :

- Les indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) liés au cadre de résultats du projet
- Les sources de données, la fréquence de leur collecte et les personnes qui en sont responsables
- Les méthodes d'échantillonnage et d'établissement des cibles
- Les outils utilisés pour la collecte et l'analyse des données
- Les mécanismes de production de rapports et d'apprentissage

Devant l'utilisation croissante des plateformes numériques, de l'analyse de données en temps réel et de l'apprentissage adaptatif, le secteur adopte de plus en plus des approches de SÉ faisant appel à des technologies

avancées. Cela dit, avant d'utiliser une technologie numérique dans un projet ou un contexte donné, il convient d'évaluer sa pertinence en tenant compte d'enjeux comme la localisation et la souveraineté des données.

Les sections suivantes proposent des éléments à considérer pour concevoir votre plan de SÉ et en élaborer les méthodes et les outils.

3.3.1 Formuler les indicateurs

Les indicateurs doivent être précis, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis (SMART), et correspondre directement aux résultats escomptés et aux extraits du programme. Dans le contexte de la santé mondiale et de la défense des droits, leur élaboration devrait également tenir compte des dimensions intersectionnelles, de l'équité et des enjeux environnementaux. Cela suppose des indicateurs sensibles au genre, fondés sur les droits, tenant compte des enjeux climatiques et de la résilience, et reflétant la diversité des populations. Les indicateurs doivent mesurer non seulement l'accès aux services et leur utilisation, mais aussi l'agentivité, l'autonomisation, l'équité des expériences vécues, la résilience ainsi que les changements structurels et systémiques.

Les indicateurs doivent s'appuyer sur des cadres de référence reconnus, notamment les Objectifs de développement durable (ODD), les lignes directrices de l'OMS en matière de mesure, les systèmes nationaux d'information sanitaire et les mécanismes de suivi des droits de la personne, afin d'assurer la cohérence et la comparabilité des données d'un contexte à l'autre.

Lors de la sélection, de l'élaboration ou de la révision d'indicateurs, assurez-vous de répondre clairement aux questions suivantes :

- Pourquoi l'indicateur a-t-il été choisi et comment sera-t-il calculé (tant le numérateur que le dénominateur)?
- Quels outils seront utilisés pour recueillir les données?
- À quelle fréquence les données seront-elles recueillies et révisées?
- Par qui les données seront-elles recueillies et vérifiées, et qui en rendra compte?

Ceci s'appuie sur le contenu fourni dans le CMR ([gabarit disponible ici](#)).

En élaborant vos indicateurs, vous pourriez aussi tenir compte des points suivants :

- Quels sont les indicateurs obligatoires ou recommandés par le bailleur de fonds pour votre projet?
- Quels indicateurs permettront de démontrer la situation actuelle et les progrès réalisés vers les changements visés (conformément à l'énoncé du résultat ou de l'extrait)? Ces indicateurs peuvent être fondés sur la littérature ou sur l'expérience acquise dans le cadre d'autres projets.
- Cet indicateur peut-il être mesuré dans votre contexte dans les délais prévus?
- Cet indicateur est-il réaliste compte tenu des ressources dont vous disposez?
- Comment l'indicateur peut-il être mesuré par l'un de vos outils de collecte de données (conseil : évitez d'avoir trop d'outils)?
- Existe-t-il des données secondaires pour cet indicateur?
- Comment incluez-vous les parties prenantes clés, dont les participantes et participants au projet, dans l'élaboration des indicateurs?
- L'indicateur est-il comparable aux normes internationales? Pourrez-vous le comparer à des cadres de référence existants afin de suivre l'évolution des tendances?

Veillez noter que vous trouverez des définitions précises des indicateurs qualitatifs aux pages 53 et 54 du **Guide pratique d'AMC**.

Il existe de nombreux indicateurs normalisés accompagnés de notes méthodologiques détaillées. Les organisations sont encouragées à s'appuyer sur ces indicateurs ou sur les indices connexes lorsqu'ils sont disponibles.

- **IndiKit** fournit des méthodes de mesure pour un large éventail d'indicateurs dans différents secteurs.
- Une base de données d'indicateurs de planification familiale et de santé reproductive, conçue par USAID, se retrouve sur **Data4Impact**.
- Pour d'autres exemples de fiches d'information sur les indicateurs sanitaires, consultez la **Liste mondiale de référence des 100 indicateurs sanitaires de base de l'OMS**. Vous y trouverez des définitions et calculs, numérateurs et dénominateurs, méthodes de mesure, sources de données, etc. L'élaboration d'informations détaillées sur les indicateurs facilitera également leur analyse (voir la section sur l'analyse ci-dessous).

NOTE : AMC propose une Fiche-conseil en gestion axée sur les résultats 3.1 – Choix des indicateurs de rendement selon le niveau de résultat. De plus, le Guide pratique d'AMC sur la GAR contient **une section sur les indicateurs** commençant à la page 52 et sur les indicateurs qui sont directement liés au plan de SÉ à la page 83.

3.3.2 Choisir les sources de données, les méthodes de collecte, la fréquence et la responsabilité

Un plan de SÉ doit clairement préciser les **méthodes** qui seront utilisées pour assurer le **suivi** du projet et **évaluer les progrès réalisés**.

- Pour le **suivi**, il s'agit de préciser comment chaque intervention fera l'objet d'un suivi, notamment en décrivant le système de suivi et les processus qui y sont associés.
- Pour l'**évaluation**, il s'agit de décrire la méthodologie d'évaluation retenue.

Chacune des méthodes du CMR devrait être décrite en détail dans le plan de SÉ.

Les méthodes peuvent être qualitatives ou quantitatives, et comprendre des enquêtes auprès des ménages, des données secondaires (voir plus bas), des évaluations des établissements de santé, des entrevues, des groupes de discussion, des observations, des témoignages verbaux ou un examen des réseaux sociaux, ainsi que d'autres approches innovantes telles que des **analyses des contributions**, le **traçage de processus**, la **récolte des résultats**, et le SÉRA mené par les communautés. Ces éléments devraient être détaillés dans le plan de SÉ, notamment en expliquant comment ils seront utilisés pour **mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés**. La méthodologie des récits de changement devrait également être précisée conformément aux directives du **Guide de rapport des résultats en matière d'aide internationale**.

Un solide plan de SÉ doit décrire avec précision le « comment » de ce que vous ferez et non seulement nommer votre approche globale. En d'autres termes, si vous adoptez une approche féministe, à quoi exactement cela ressemblera-t-il concrètement et comment ces pratiques s'inscrivent-elles dans une approche féministe selon vous? Il est important que toutes les parties prenantes aient une définition concrète, détaillée et commune des méthodes et des approches retenues.

Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits

Il est essentiel de s'appuyer sur diverses sources de données afin d'assurer la triangulation des données. Cela ne signifie pas nécessairement que chaque indicateur doit être associé à plusieurs sources de données, puisqu'une seule source peut parfois suffire à mesurer adéquatement un indicateur. Les données doivent être recueillies auprès de sources crédibles selon des procédures cohérentes et uniformes. Les partenaires sont encouragés à élaborer leurs méthodes en collaboration avec les principales parties prenantes ou à les valider avec elles, notamment les participantes et participants au projet, les partenaires de mise en œuvre et les bailleurs de fonds, afin d'assurer une compréhension commune des méthodes retenues.

Description détaillée des outils : Le plan de SÉ doit préciser comment chacun des outils de suivi et d'évaluation sera mis en œuvre. Dans le cas des projets menés dans plusieurs pays, toute variation prévue d'un pays à l'autre (par exemple, l'utilisation d'outils ou de méthodes d'échantillonnage différents) doit être indiquée et décrite dans le plan pour chaque pays afin que toutes les parties prenantes aient une compréhension commune des approches retenues. Si aucune variation n'est prévue entre les pays, cela devrait également être précisé.

Pour chaque outil, la description doit comprendre les éléments suivants :

- L'objectif de l'outil.
- Les indicateurs mesurés par l'outil (dont des précisions sur la façon dont ces indicateurs seront calculés).
- La façon dont les données seront ventilées (pour que ces variables soient incluses dans l'outil au besoin) selon les indicateurs.
- La façon dont l'outil va mesurer le progrès envers les résultats.
- L'échantillonnage, la portée et l'étendue de chaque outil (p. ex., nombre de questions, durée de l'entrevue ou de l'enquête, sujets abordés, etc.), ainsi que les ressources nécessaires (p. ex., financières, humaines, etc.) (voir plus loin).
- La stratégie en matière de données pour chaque outil, dont le plan et la fréquence de la collecte de données, le stockage, la gestion, l'analyse et l'utilisation des données ainsi que le(s) responsable(s) (voir plus loin).
- Des échanciers pour la mise en œuvre de chaque outil dans le diagramme de Gantt du SÉ (la section complétée pour le calendrier de SÉRA).
- Les risques, contraintes et enjeux liés à la qualité des données à prendre en considération.
- La façon dont l'information recueillie au moyen de chaque outil sera communiquée aux principales parties prenantes, y compris la manière dont celles-ci participeront à la conception des indicateurs et des outils (voir plus loin).

Pour le suivi, il est important de ne pas simplement indiquer « rapports de projet » ou « examen de documents » comme méthodes associées à certains indicateurs. Le plan de SÉ doit plutôt préciser comment les données seront recueillies de manière systématique afin de garantir que ces indicateurs sont saisis avec exactitude au fil du temps.

Comme l'indique le **Guide pratique d'AMC, le plan de SÉ** :

« Devrait contenir une explication détaillée des outils de collecte de données indiqués dans la colonne "Méthodes de collecte des données" du cadre de mesure du rendement. » (p. 66).

3.3.2.1 Utilisation des données secondaires, dont les systèmes de gestion de l'information sanitaire (SGIS)

Il est important de tirer profit des données disponibles et de les inclure dans votre plan de SÉ, lorsque c'est possible et pertinent. Par exemple, vous pourriez tenir compte des « indicateurs existants suivis par le gouvernement-hôte ou d'autres intervenants » lorsque vous définissez les indicateurs appropriés à utiliser pour mesurer les résultats escomptés du programme/projet ([Guide pratique d'AMC](#), p. 83).

Même si vous estimez qu'il est encore trop tôt pour examiner ces données, c'est justement le moment d'échanger avec les parties prenantes gouvernementales afin de les mobiliser dès le départ et de comprendre quelles données sont déjà disponibles. Cela permet également de réduire le fardeau lié à la collecte de nouvelles données dans les pays partenaires. Le plan de SÉ (et le budget) peut rendre compte des démarches entreprises pour déterminer quelles données sont disponibles et établir les relations nécessaires avec les parties prenantes. Il pourra ensuite être ajusté au fil du temps.

Les sources clés pour des données d'enquête sont les [Enquêtes démographiques et de santé](#) (EDS) d'un pays et les [Enquêtes par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF](#) (MICS). Ces enquêtes sont généralement réalisées tous les cinq ans, mais pas nécessairement la même année. Selon les besoins, vous pourriez donc avoir accès à des données recueillies à différents moments. Ces données sont librement accessibles et peuvent être utilisées dans le cadre de votre projet. Il existe également des [évaluations de la prestation des services](#) comprenant des données sur l'évaluation des établissements.

Les données administratives issues du système de gestion de l'information sanitaire (SGIS) d'un pays constituent une autre source importante de données, particulièrement lorsque les EDS sont sous-financées et risquent d'être interrompues. Vous pourriez également demander aux parties prenantes gouvernementales et aux partenaires dans le pays s'il existe d'autres systèmes nationaux pertinents. Les données du SGIS peuvent appuyer les analyses longitudinales et servir à examiner le nombre d'interactions avec les clientes et clients. Lorsqu'elles sont pertinentes, elles peuvent également contribuer au suivi des progrès entre les enquêtes de référence et de fin de projet, et ainsi éclairer la prise de décisions en matière de gestion. De plus amples renseignements sur les SGIS par pays sont disponibles sur le site de [MEASURE Evaluation](#).

Voici quelques questions importantes à vous poser lors de l'utilisation de données secondaires dans un plan de SÉ :

- Les données secondaires sont-elles disponibles pour les indicateurs et les régions qui vous intéressent? À qui ces données appartiennent-elles?
- Les données sont-elles suffisamment récentes? Sont-elles mises à jour régulièrement pour permettre le suivi du projet? À quelle fréquence aurez-vous besoin de ces données? Seront-elles disponibles aux échéances prévues pour la production de rapports?
- Aurez-vous accès à ces données de façon régulière et en temps opportun? Avec quels partenaires devrez-vous travailler pour y accéder (p. ex., un partenaire gouvernemental)? Qui, au sein de votre équipe, sera responsable de cette démarche?
- Pouvez-vous accéder à des données ventilées selon les variables dont vous avez besoin (p. ex., le sexe, l'âge, la localisation géographique, etc.)?
- Quels sont les enjeux liés à la qualité des données? Quelles stratégies d'atténuation ont été mises en place pour améliorer la qualité des données?
 - La qualité des données issues d'un SGIS peut poser des défis particuliers. Il est donc important d'en discuter avec votre personne-ressource au gouvernement et les autres partenaires du pays afin de bien comprendre les limites de ces données.

Veillez noter que les définitions des indicateurs peuvent varier selon la source de données utilisée, notamment lorsqu'il s'agit de données administratives (p. ex., un SGIS) plutôt que d'autres sources de données (p. ex., des enquêtes). Il est important d'examiner attentivement ces définitions afin de bien comprendre ce qui est mesuré par chaque indicateur. Par exemple, les données d'un SGIS peuvent porter sur le nombre de visites ou de consultations enregistrées, plutôt que sur le nombre de personnes ayant reçu un service. Il est également important de préciser à quelle fréquence ces données sont mises à jour et quand elles seront disponibles.

Vous trouverez des ressources pour l'utilisation de données existantes sur le [site Web du CanSFE](#).

3.3.2.2 Préparer un échantillonnage

Les méthodes d'échantillonnage doivent permettre de recueillir des données représentatives de la population et inclure des variables sociodémographiques afin de faciliter les analyses fondées sur l'équité, notamment sous l'angle du genre et de l'inclusion sociale.

Lorsque vous **décrivez votre stratégie d'échantillonnage**, précisez la **méthode** retenue, la **taille de l'échantillon**, la **justification** du recours à chaque outil ainsi que, le cas échéant, le lieu de collecte des données (p. ex., par pays). Même si cela peut sembler prématuré à cette étape du processus, il s'agit d'une démarche essentielle pour élaborer votre plan de SÉ et établir votre budget. Si vous envisagez de faire appel à une personne-ressource externe pour réaliser l'échantillonnage, n'oubliez pas que le plan d'échantillonnage doit être défini avant d'estimer les coûts associés à ce mandat, puisqu'il en constitue un élément déterminant.

Un plan de SÉ doit présenter la stratégie d'échantillonnage retenue, la taille de l'échantillon et la justification de ces choix. Même si toutes les parties prenantes conviennent que la stratégie d'échantillonnage pourra être revue et ajustée au besoin, il ne suffit pas d'indiquer dans un plan de SÉ qu'elle sera déterminée ultérieurement. Ce travail préparatoire peut être réalisé avec un budget relativement modeste si vous ne disposez pas de cette expertise à l'interne. La préparation de l'échantillonnage peut également nécessiter le recours à une statisticienne ou un statisticien afin d'élaborer un plan d'échantillonnage préliminaire pour votre enquête de couverture (notamment pour déterminer les degrés de confiance et la marge d'erreur), ou à une ou un spécialiste de la recherche qualitative pour examiner les questions de saturation dans le cadre d'entrevues ou de groupes de discussion. Vous pouvez également vous appuyer sur votre connaissance du contexte ou de la communauté. L'essentiel est d'expliquer sur quoi repose le choix du nombre de personnes à atteindre.

NOTE : Cela peut parfois sembler intimidant. Il est important de se rappeler que la stratégie d'échantillonnage doit refléter la réflexion menée en amont et s'appuyer sur les données qui ont éclairé la conception du programme ou du projet. En d'autres termes, la stratégie d'échantillonnage doit permettre de répondre aux questions suivantes : combien de personnes participeront à chaque collecte de données et sur quoi repose ce choix?

Lorsque vous élaborer une stratégie d'échantillonnage et déterminez la taille de l'échantillon, tenez compte des points suivants **pour chaque outil** utilisé :

Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits

- Auprès de quels groupes ou catégories d'âge devez-vous recueillir des données en fonction de l'objectif de votre projet?
- Pourquoi recueillez-vous des données auprès de chacun de ces groupes? À quelles fins ces données seront-elles utilisées?
- Combien de personnes devez-vous interroger pour que les données soient représentatives de la population visée ainsi que des sous-groupes présentant un intérêt particulier?
- Quels types d'analyses croisées souhaitez-vous réaliser (p. ex., selon le sexe, les groupes d'âge, la localisation géographique, etc.)? Combien de personnes devrez-vous inclure dans la collecte de données pour obtenir des résultats représentatifs des différents sous-groupes d'intérêt?
- Où trouverez-vous la base de sondage pour chaque outil (c'est-à-dire la liste de la population visée, par exemple une liste de ménages)?
- Quel type d'échantillonnage ferez-vous pour chaque outil?
- Utiliserez-vous un échantillonnage aléatoire? Un échantillonnage non aléatoire (p. ex., par choix raisonné)?
- De quelles ressources disposez-vous (p. ex., financières, humaines)?
- Quelles sont les limites de votre stratégie d'échantillonnage? Quelles mesures prendrez-vous pour en atténuer les effets (p. ex., triangulation)?

Comme l'indique le **Guide pratique d'AMC** :

« Lorsqu'on a recours à l'échantillonnage, que ce soit pour des indicateurs quantitatifs ou qualitatifs, il est important que l'échantillon soit représentatif et que les limites de cette représentativité soient reconnues. » (p. 65)

« **Représentatif** » ne signifie pas toujours « statistiquement significatif ». Par exemple, si vous réalisez une enquête sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (CAP) auprès de groupes de soutien comptant 1 000 personnes, il se peut qu'un échantillon de 50 à 100 personnes soit suffisant. Si vous réalisez une enquête auprès de la population dans le cadre de l'évaluation, vous devrez disposer d'un échantillon de taille suffisante pour produire des résultats statistiquement significatifs. Vous pourrez donc en calculer la taille dans le cadre de votre plan de SÉ. Pour le suivi, vous pourriez utiliser la méthode d'**échantillonnage par lot pour l'assurance de la qualité** (LQAS) conformément à votre plan d'échantillonnage. Quelle que soit l'approche retenue, **expliquez les raisons qui ont motivé ce choix et pourquoi le nombre de personnes prévu est suffisant** pour atteindre la saturation des données.

Vous trouverez des ressources complémentaires sur **l'échantillonnage** dans la section consacrée à ce sujet sur le site de Measure Evaluation. Veuillez également consulter la section ci-dessous sur l'intersectionnalité, qui devrait orienter l'élaboration de votre plan d'échantillonnage.

3.3.2.3 Définir des cibles

Définir des cibles est un art et non une science exacte, mais c'est une étape essentielle de votre plan de SÉ qui exige temps et réflexion. Comme l'explique la **Fiche de conseils en gestion axée sur les résultats no 3.2 – Résultats, indicateurs, données de référence, cibles et données réelles : Quelle est la différence?** d'AMC, les cibles fixent une valeur particulière, ou un ensemble de valeurs particulières, à atteindre pour un indicateur à une date déterminée. Les cibles correspondent à une estimation de ce que votre projet peut raisonnablement accomplir compte tenu des

Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits

ressources disponibles, des échéanciers et d'autres facteurs contextuels. Veuillez consulter la [section sur les cibles](#) à la page 85 du Guide pratique d'AMC sur la GAR.

Il est essentiel d'établir des cibles lorsque vous disposez de suffisamment de données fiables pour le faire. Lors de l'élaboration d'un projet, certaines cibles peuvent être établies dès le départ, particulièrement à l'échelle des activités et des extrants, puisqu'elles sont étroitement liées au budget du projet. Vous pouvez donc inclure ces cibles et leur justification dans la version initiale du plan. Celles-ci sont peu susceptibles de changer, sauf en cas de circonstances exceptionnelles, comme un événement majeur ayant une incidence sur le projet ou une modification importante de l'ampleur du programme.

Bien que vous ne disposiez peut-être pas encore de données de référence, vous pouvez tout de même établir des cibles pour plusieurs indicateurs en vous fondant sur des données existantes (p. ex., des données d'EDS à l'échelle du district), des résultats de recherche, des consultations auprès des participantes et participants au projet (dans le cadre d'une approche participative) ou votre expérience antérieure. Vous devrez peut-être les ajuster à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles, en collaboration avec vos partenaires et bailleurs de fonds. Chaque fois qu'une cible est établie, il est essentiel d'expliquer comment et pourquoi elle a été fixée. Une fois les cibles établies de façon définitive (c.-à-d. au début de la mise en œuvre du projet), il est préférable de ne pas les modifier, puisque l'un des objectifs du plan de SÉ est de mesurer les progrès réalisés par rapport à celles-ci.

Au moment d'établir vos cibles, tenez compte des éléments suivants :

- De quelles données disposez-vous déjà pour ce contexte précis? Par exemple, vous pourriez avoir accès à d'autres rapports, enquêtes ou données, dont le système national de gestion de l'information sanitaire, des données du bureau de recensement ou d'autres ministères dans le pays, les dernières données nationales des **enquêtes démographiques et de santé**, les **tendances au fil du temps des données des Objectifs de développement durable des Nations Unies**, ou **des données nationales de l'Organisation mondiale de la santé abordant la santé maternelle, néonatale et infantile**.
- Que disent la littérature scientifique et la littérature grise en ce qui concerne les changements que vous pourriez vous attendre à observer quant à ces indicateurs?
- Les parties prenantes concernées ont-elles participé à la définition de ces cibles selon une approche participative, notamment les participantes et participants au projet, les spécialistes techniques, le personnel de terrain (ayant une bonne connaissance du secteur et du contexte géographique), le personnel du ministère de la Santé et les autres instances gouvernementales concernées?
- Quelles sont les données comparables dans d'autres régions ou districts où des projets similaires ont été mis en œuvre?
- Quelle est l'expérience de votre organisation dans ce secteur ou dans ce contexte géographique?
- Qu'est-il réaliste et raisonnable d'envisager? (P. ex., avez-vous déjà travaillé dans ce pays? Quels résultats votre organisation ou d'autres organisations ont-elles obtenus dans le cadre de projets similaires?)
- Quels efforts et quelles ressources contribuent à faire évoluer cet indicateur et sont susceptibles d'influencer l'ampleur des changements attendus?
- Quels facteurs contextuels pourraient entraver ou faciliter vos activités, de sorte que les indicateurs s'améliorent plus ou moins rapidement? (P. ex., le gouvernement a-t-il récemment adopté une nouvelle politique susceptible de favoriser les progrès attendus?)

Comme l'indique la **Liste de vérification en gestion axée sur les résultats no 2.1 – Comment évaluer ou réviser un cadre de mesure du rendement** d'AMC, il convient de tenir compte des points suivants lors de l'établissement des cibles :

« Les cibles sont-elles réalistes et atteignables, compte tenu de la portée, du budget et des échéanciers du projet?

Les cibles précisent-elles une échéance?

Les unités de mesure et d'analyse correspondent-elles à celles des indicateurs et des données de base?

La cible tient-elle compte de la proportionnalité (c'est-à-dire l'unité de mesure a-t-elle un numérateur et un dénominateur)?

Les cibles décrivent-elles les mêmes dimensions (âge, sexe, régions ciblées, etc.) que celles qui sont présentées dans les indicateurs et les données de base?

Les cibles des indicateurs qui portent sur les personnes sont-elles ventilées par sexe et autres catégories sociales et/ou démographiques nécessaires (âge, appartenance ethnique, etc.) dans la mesure du possible? »

Dans le cas des projets financés par AMC, une fois les données de référence disponibles, vous pourrez poursuivre vos échanges avec votre CÉP afin de finaliser les cibles, au besoin, et de vous assurer qu'elles sont réalistes et atteignables dans les délais prévus.

3.3.2.4 Collecte de données

Les outils de collecte de données doivent respecter les normes éthiques ainsi que les exigences en matière de confidentialité et de sécurité des données. Le recours à une approche mixte combinant des données quantitatives, qualitatives et narratives est encouragé afin de mieux rendre compte de la complexité des systèmes et des interactions qui s'y produisent.

Plusieurs éléments de la collecte de données auront une influence sur vos échéanciers, vos budgets et votre plan dans son ensemble, par exemple :

- La collecte de données sera-t-elle effectuée par votre organisation ou sous-traitée?
 - Si la collecte de données est confiée à un prestataire externe, comment assurerez-vous la qualité et la cohérence des données entre les différents sites et, le cas échéant, entre les pays? Qui sera responsable de la formation des agentes et agents de collecte de données et/ou des intervieweuses et intervieweurs?
- Combien d'intervieweuses et d'intervieweurs ainsi que d'agentes et d'agents de collecte de données seront nécessaires? Quelles langues ou quels dialectes devront-ils maîtriser? Faut-il tenir compte du genre ou d'autres caractéristiques identitaires dans leur recrutement (p. ex., est-il essentiel que les femmes soient interrogées par des intervieweuses)?
- Quelles considérations pratiques et logistiques influenceront la collecte de données? Posez-vous les questions

Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits

suivantes : combien d'entrevues, de groupes de discussion ou de sondages peut-on réalistement mener en une journée? Faudra-t-il prévoir des indemnités journalières ou un hébergement? Y a-t-il des jours ou des heures où la collecte de données ne peut être effectuée en raison de l'horaire scolaire, de couvre-feux, de considérations de sécurité à la tombée de la nuit ou d'autres contraintes?

- Quels équipements et quelles ressources sont nécessaires pour réaliser votre collecte de données (p. ex., enregistreuses, imprimantes pour les formulaires de consentement, tablettes pour les sondages, frais de transport, etc.)?
- Les entrevues et les groupes de discussion seront-ils transcrits et traduits? Qui effectuera ce travail et à quel coût?
- Comment les parties prenantes locales participeront-elles au processus de collecte de données dans un objectif de gestion commune? Comment en tiendrez-vous compte dans vos échéanciers et vos budgets?

Veillez également consulter la section de ce document portant sur le SÉ pour la sécurité sanitaire et la résilience aux crises, car ces considérations peuvent avoir une incidence sur la collecte de données en situation de crise, comme lors de la pandémie de COVID-19. La section sur l'éthique comprend également des questions liées à la collecte de données dont il convient de tenir compte.

3.3.2.5 Logistique, gestion et circulation des données

Le plan de SÉ doit décrire le processus associé à chaque outil, notamment la collecte, l'analyse, la gestion et le stockage des données. Les éléments suivants doivent être pris en considération :

- Comment allez-vous transférer les données de vos activités de SÉ de façon opportune et sécuritaire pour vos différents outils (p. ex., données sur papier vers des données électroniques, d'un site à l'autre)?
- Où et comment les données seront-elles stockées sécuritairement (pensez aux données papier et électroniques provenant de diverses sources)? Pendant combien de temps les données seront-elles conservées? Que se produira-t-il une fois cette période terminée (p. ex., comment les données seront-elles détruites de façon sécuritaire)?
- Qui aura accès à quelles données? Comment limiterez-vous l'accès aux données aux seules personnes qui en ont besoin? Comment déterminerez-vous qui doit y avoir accès et qui sera responsable de contrôler cet accès?
- Comment les données seront-elles anonymisées pour protéger les personnes participantes? Qui effectuera cette anonymisation? À quelle étape du processus sera-t-elle effectuée?
- Comment le consentement sera-t-il obtenu?
- Comment assurerez-vous la sécurité des participantes et participants ainsi que du personnel et des agentes et agents de collecte de données?

Veillez également consulter la section de ce document portant sur l'éthique pour d'autres éléments à prendre en considération. Pour plus de renseignements, consultez la section sur la [gestion des données](#) du site de BetterEvaluation.

3.3.2.6 Analyse et interprétation

Des détails sur la façon dont l'analyse sera entreprise doivent être fournis pour **chaque indicateur et chaque outil**. Des séances participatives de coanalyse et d'interprétation des résultats avec les membres des communautés et les

autres parties prenantes peuvent contribuer à comprendre les résultats à la lumière des savoirs locaux ainsi que de perspectives féministes et décoloniales. Voici des points à considérer :

- Qui réalisera cette analyse?
- Quels tests statistiques précis devront être réalisés, le cas échéant? Les membres du personnel possèdent-ils les compétences nécessaires pour les effectuer ou faudra-t-il faire appel à des spécialistes externes?
- Le cas échéant, quel logiciel sera utilisé pour analyser les données quantitatives?
- Comment les données qualitatives seront-elles codées? Le personnel a-t-il les compétences nécessaires pour analyser les données qualitatives?
- Quels logiciels ou quelles méthodes seront utilisés pour analyser les données qualitatives?
- Comment les données seront-elles comparées entre les enquêtes initiales et finales? Pour les groupes de discussion et les entrevues?
- Comment ferez-vous participer les parties prenantes locales dans les étapes d'analyse et d'interprétation dans une optique de coanalyse et de cointerprétation? Comment en tiendrez-vous compte dans vos échéanciers et vos budgets?
- Pour les données de suivi : à quelle fréquence seront-elles analysées? Quels types d'analyses seront réalisés et par qui?

Veillez consulter la section intitulée Formuler les indicateurs pour vous assurer que vos indicateurs et vos plans d'analyse sont harmonisés.

3.3.3 Production de rapports

Il est essentiel de prévoir une façon de rendre compte des données de suivi et d'évaluation recueillies, de les utiliser et d'en tirer des enseignements (voir plus loin). Votre plan de production de rapports devrait préciser les points suivants :

- Quelles données seront communiquées.
- À quelle fréquence les données seront communiquées.
- Dans quel format les données seront communiquées.
 - Le cas échéant, comment les données seront visualisées.
- À qui les données seront communiquées. Comment les boucles de rétroaction seront intégrées pour recueillir les commentaires des parties prenantes.

Les rapports devraient résumer les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats et fournir des renseignements utiles pour l'apprentissage et la prise de décisions. La communication des résultats ne se limite plus à des rapports statiques et s'appuie de plus en plus sur des tableaux de bord interactifs et des outils de visualisation des données, et la présentation des résultats sous forme de récits favorise la compréhension et l'apprentissage. Les résultats sont également de plus en plus examinés dans le cadre d'ateliers participatifs de validation et au moyen de mécanismes de rétroaction communautaires, ce qui renforce la transparence et l'appropriation du processus par les parties prenantes. Dans l'ensemble, un système de SÉ bien conçu est essentiel à une prise de décisions fondée sur des données probantes. Les données ne servent pas uniquement à répondre aux exigences de reddition de comptes; elles constituent aussi un levier important pour l'apprentissage continu, l'innovation et la responsabilité partagée.

Les organisations mettant en œuvre des projets financés par AMC peuvent consulter la section 4.3 du guide d'AMC sur [les rapports sur les résultats](#) (p. 89). Des renseignements sur les rapports relatifs aux résultats en matière d'égalité des genres sont également disponibles [ici](#).

3.3.3.1 Données et rapport de référence

Les données de référence sont essentielles pour établir une valeur de départ pour chacun des indicateurs du CMR au début du projet. Elles permettent de fixer des cibles réalistes et mesurables, de suivre les progrès réalisés au fil du temps vers l'atteinte des résultats et d'orienter la mise en œuvre du projet. Les données de référence peuvent comprendre différents types d'informations de suivi et d'évaluation recueillies au début du projet, y compris des données issues de recherches formatives. Elles peuvent provenir d'une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives.

Le rapport de référence doit décrire la conception de l'étude de référence ainsi que la façon dont les données ont été recueillies, analysées et validées dans chaque pays et pour chaque méthode utilisée. Les limites propres à chaque méthode et à chaque pays doivent également être clairement décrites. Cette description permet de démontrer la crédibilité, la fiabilité et la validité des données de référence.

Un rapport de référence est généralement un document autonome d'environ 25 à 30 pages (sans compter les annexes). Il doit comprendre les éléments suivants (dont plusieurs ont déjà été présentés plus haut) :

- Résumé
- Introduction
 - Brève description du projet et du contexte
 - Objectif de l'étude de référence
- Méthodologie
 - Méthode(s) de collecte de données
 - Considérations éthiques et consentement, dont les approbations du Conseil de révision déontologique indépendant et/ou les approbations locales et exigences en matière de révision
 - Contraintes propres à chaque méthode et à chaque pays, répercussions éventuelles sur les données et mesures prises pour les atténuer
 - Méthode d'échantillonnage (par méthode et par pays) pour chaque cible démographique
 - Population échantillonnée par pays et par sexe (par méthode)
 - Processus, échéanciers et lieux pour la collecte, l'entrée et l'analyse des données (par méthode et par pays)
- Données par résultat
 - Analyse des données par résultats des projets (ultimes, intermédiaires, immédiats)
 - Résultats présentés par pays et par méthode
 - Données quantitatives présentées, y compris le « % » et le « n » (pourcentage ou nombre sur le total)
- Recommandations fondées sur les données
- CMR final et complet, dont les données et cibles de référence pour tous les indicateurs
- Un plan inclusif, collaboratif et participatif de validation et d'utilisation des données afin d'assurer que celles-ci servent à la gestion axée sur les résultats et à l'amélioration continue du projet
- Annexes, dont les outils utilisés pour le rapport de référence (p. ex., instruments de sondage, liste d'informateurs clés et de dates d'entrevues, formulaires de consentement et autres informations méthodologiques détaillées)

3.4 Budget

Le budget doit être présenté de façon détaillée et inclure les coûts liés aux ressources humaines, aux fournitures et aux services pour chaque composante du plan de SÉ (y compris l'étude de référence, l'évaluation à mi-parcours, l'évaluation finale et l'ensemble des activités de suivi), en fonction des méthodes, des outils et des échéanciers prévus. Compte tenu de la diversité des projets et des plans de SÉ, chaque budget sera unique. Toutefois, certaines questions méritent d'être prises en considération :

- Quel sera le coût de réalisation des évaluations? Tenez compte des coûts associés à l'étude de référence, à l'évaluation à mi-parcours et à l'évaluation finale (ou aux exercices annuels et semestriels, selon le cas).
 - Quelles tâches seront réalisées à l'interne et lesquelles seront confiées à des spécialistes externes?
 - Quels seront les coûts associés à la collecte des données d'évaluation? Parmi les catégories de dépenses à prendre en compte figurent notamment : l'élaboration des outils, les essais pilotes, les frais de déplacement, la formation des agentes et agents de collecte de données, la collecte de données sur le terrain, les tablettes ou autres plateformes de collecte de données, les rafraîchissements et les locaux nécessaires à la tenue des groupes de discussion et des entrevues, le matériel d'enregistrement, les fournitures de bureau, les frais d'accès à Internet, la traduction, la transcription, la saisie des données, les logiciels d'analyse, les coûts liés à la diffusion des résultats et à l'apprentissage, ainsi que le stockage des données.
- Quels seront les coûts associés à la collecte et à l'analyse des données dans le cadre du système de suivi? Tenez compte notamment des coûts liés au personnel et à sa formation, à l'élaboration des outils de collecte de données, aux essais pilotes, à la formation en saisie et en analyse des données, à l'équipement et aux logiciels (y compris ceux utilisés pour l'analyse et la production de rapports), au stockage des données ainsi qu'à la diffusion des résultats et à l'apprentissage.

Le **Guide pratique d'AMC** note à la page 66 que le budget accordé au suivi :

« Devrait préciser les ressources financières et humaines à affecter à ces activités de suivi axé sur les résultats, lesquelles devraient se refléter dans le budget du projet. Cela peut nécessiter l'embauche d'un surveillant de projet, l'affectation d'un employé et de ressources financières au suivi ainsi que l'établissement d'un système de suivi pour recueillir des données sur les indicateurs d'extrants et de résultats du cadre de mesure du rendement. »

3.5 Plan d'apprentissage, partage et utilisation des données

L'apprentissage est une composante essentielle du suivi et de l'évaluation. Un solide plan d'apprentissage permet d'analyser, d'examiner, de diffuser et d'utiliser de façon systématique les données et les résultats afin d'améliorer la qualité des programmes et l'efficacité organisationnelle. L'apprentissage ne constitue pas une étape distincte; il s'agit d'un processus continu et adaptatif qui se déroule tout au long du cycle du projet.

Le plan d'apprentissage doit décrire la façon dont les données seront interprétées, examinées et utilisées par les parties prenantes concernées. Il doit expliquer comment les apprentissages tirés des données éclaireront la prise de décisions pendant la mise en œuvre du projet, ainsi que la façon dont les données probantes produites orienteront les

Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits

interventions futures. Il contribue également à favoriser l'appropriation des données par les parties prenantes et à instaurer une culture de réflexion. Un processus d'apprentissage clair favorise une compréhension et une utilisation communes des données et des résultats, encourage la collaboration et contribue à instaurer une culture d'amélioration continue au sein de l'organisation et chez les partenaires.

Les apprentissages devraient s'appuyer sur **les résultats et les données du projet**, notamment l'examen des progrès réalisés, des effets attendus et inattendus, des tendances observées et des ajustements apportés au projet, le cas échéant. Ils devraient également s'appuyer sur **le processus de mise en œuvre**, dans le cadre duquel les équipes réfléchissent à ce qui a bien fonctionné, aux difficultés rencontrées et aux améliorations pouvant être apportées aux processus de suivi et de collecte de données.

Le plan d'apprentissage doit préciser les éléments suivants :

- Les questions précises auxquelles le projet cherche à répondre ou les lacunes en matière de données probantes qu'il vise à combler.
- Le calendrier des activités d'apprentissage, les personnes qui y participeront et les formats retenus (p. ex., des ateliers d'apprentissage, des séances de bilan d'équipe ou des échanges entre partenaires).
- Comment les apprentissages éclaireront la prise de décisions pendant la mise en œuvre du projet et comment les enseignements tirés orienteront les interventions futures une fois le projet conclu.
- Comment, quand et à qui les résultats seront communiqués, et sous quelle forme (p. ex., réunions du personnel, dialogues avec les participantes et participants, rapports ou présentations).
- Comment les commentaires des personnes qui reçoivent l'information seront recueillis et pris en compte dans les décisions relatives au projet.

Le partage des données doit se faire de manière transparente et éthique, dans le respect de la vie privée et de la confidentialité. Les présentes directives mettent l'accent sur l'adoption de cadres de gouvernance des données responsables, fondés sur les principes FAIR et CARE, particulièrement dans les contextes où interviennent des savoirs autochtones, communautaires ou locaux. Les partenariats doivent prévoir des ententes claires concernant la propriété et la gestion responsable des données, ainsi que des protocoles relatifs à l'attribution de la paternité des travaux, aux citations et à la reconnaissance équitable des contributions. Ce point est particulièrement important dans le cadre de collaborations avec des organisations locales, des leaders communautaires ainsi que des détentrices et détenteurs de savoirs autochtones.

Les plateformes numériques sont de plus en plus utilisées pour documenter, visualiser et diffuser les enseignements tirés des projets. Il peut s'agir notamment de dépôts de données partagés, de tableaux de bord en ligne, d'espaces de travail collaboratifs, de balados, de notes d'information succinctes et de récits interactifs fondés sur les données, adaptés à différents publics. Les outils émergents, tels que l'analyse de texte assistée par l'IA, les algorithmes de synthèse des données probantes et les tableaux de bord d'analyse en temps réel, peuvent faciliter l'interprétation rapide de grands volumes de données, la détection précoce des tendances et la prise de décisions adaptative pendant la mise en œuvre du projet.

Lorsque les apprentissages sont systématiquement documentés, partagés et mis en pratique, ils contribuent à améliorer la conception et l'efficacité des projets. Ils permettent d'ajuster les interventions en cours de route et d'orienter la planification des prochaines étapes. Utilisés de façon systématique, ils peuvent également influencer les pratiques institutionnelles et les politiques en fournissant des données probantes crédibles et adaptées au contexte. À

long terme, ils contribuent à l'enrichissement des connaissances et à l'innovation dans le secteur, favorisant ainsi une compréhension commune des enjeux et l'amélioration des résultats.

D'autres pistes sur [l'utilisation des résultats](#) du suivi et de l'évaluation sont présentées sur le site de BetterEvaluation.

4 Principes et considérations clés

Le suivi et l'évaluation des programmes de santé mondiale et de défense des droits devraient reposer sur des principes favorisant la crédibilité, l'inclusion et l'utilisation judicieuse des données probantes pour promouvoir l'équité en santé et les droits de la personne. Le SÉ n'est pas seulement une fonction technique; c'est aussi un processus social et politique influencé par une diversité d'intérêts, de points de vue et de rapports de pouvoir qui s'exercent à l'échelle mondiale, nationale et communautaire. Pour être efficace, le SÉ doit donc favoriser la participation, la transparence et l'intégrité éthique, tout en veillant à ce que les données probantes servent à l'apprentissage et à la reddition de comptes.

Les pratiques contemporaines de SÉ intègrent de plus en plus des approches axées sur l'équité ainsi que des approches féministes et décoloniales, qui reconnaissent que les données probantes sont influencées par les personnes qui définissent les questions, conçoivent les outils, recueillent et interprètent les données et communiquent les résultats. La participation active des femmes, des adolescentes et adolescents, du personnel de santé communautaire, des mouvements sociaux ainsi que des organisations autochtones et locales à toutes les étapes du SÉ est essentielle pour produire des données probantes crédibles, adaptées au contexte et respectueuses des principes d'éthique et d'équité.

Voici les principaux éléments à prendre en compte pour assurer un SÉ efficace dans les programmes de santé mondiale et de défense des droits :

- **Participation et inclusion** : Les processus de SÉ devraient favoriser la participation des parties prenantes à tous les échelons et à toutes les étapes du projet. Il importe de veiller à ce que les femmes, les adolescentes et adolescents, les personnes en situation de handicap, les peuples autochtones ainsi que les communautés marginalisées ou touchées par une crise puissent y prendre part de façon équitable. Des approches intersectionnelles et transformatrices en matière d'égalité des genres devraient être adoptées afin de mieux comprendre comment les rapports de pouvoir, les identités et les inégalités structurelles influencent les réalités vécues et les résultats observés.
- **Éthique et confidentialité** : Toutes les activités de SÉ doivent être menées dans le respect de normes éthiques rigoureuses. Il importe notamment d'obtenir le consentement libre et éclairé des personnes participantes, de protéger leur vie privée, d'assurer la sécurité des données et de respecter les principes de souveraineté des données. Ces considérations sont particulièrement importantes lorsqu'on travaille avec des communautés ayant connu des pratiques de recherche extractives ou coloniales. Une approche respectueuse et adaptée aux réalités culturelles locales est essentielle.
- **Utilisation des résultats et apprentissage** : Les résultats devraient être communiqués de façon claire et accessible, dans des formats adaptés aux différents publics et contextes, afin d'éclairer la prise de décisions à l'échelle locale, nationale et mondiale. Il est également important de prévoir des occasions d'apprentissage continu, telles que des séances de réflexion, des réunions pour examiner les données ou des ateliers d'adaptation, pour ajuster les interventions en temps réel et apprendre tout au long du projet.

- **Qualité et rigueur** : Les systèmes de SÉ devraient être conçus de manière à assurer la validité et la fiabilité des données ainsi que la rigueur des analyses. Le recours à des méthodes mixtes, à la triangulation, au renforcement des systèmes de données de routine et à des outils numériques de vérification et de contrôle de la qualité des données permet de produire des données probantes crédibles et utiles à la prise de décisions.
- **Pérennité et capacités locales** : Le renforcement des systèmes et des capacités à l'échelle locale est essentiel à la pérennité des résultats. Il englobe désormais la littératie numérique, les systèmes de suivi numérique, les compétences en gestion adaptative ainsi que les mécanismes de suivi communautaire à tous les niveaux, notamment ceux des établissements, des communautés et des instances gouvernementales.
- **Intégration du climat, de la santé planétaire et de l'égalité des genres** : Les changements climatiques et les perturbations écologiques influencent de plus en plus les résultats en matière de santé et de droits, notamment par leurs effets sur les systèmes alimentaires, les profils épidémiologiques, les déplacements de population et la résilience des infrastructures. Les cadres de SÉ devraient donc mesurer la résilience climatique, les effets positifs sur l'environnement et la capacité d'adaptation, tout en appliquant une approche adaptée au genre et intersectionnelle afin de mieux comprendre comment les répercussions et les bénéfices varient selon les groupes de population. L'harmonisation des indicateurs avec les politiques climatiques nationales et les ODD permet de s'assurer que le SÉ tient compte à la fois des déterminants sociaux et écologiques de la santé, des droits et du bien-être.

Ces principes et considérations sont essentiels à l'élaboration d'un plan de SÉ. Bien que la présente note d'orientation ne les aborde pas en détail, la section Références propose des ressources complémentaires à titre informatif.

4.1 Le SÉ pour la sécurité sanitaire et la résilience aux crises

Le plan de SÉ devrait prévoir les perturbations causées par les urgences sanitaires, les chocs liés aux changements climatiques ou d'autres crises, et définir des mesures pour y faire face. La pandémie de COVID-19 a démontré à quel point l'évolution rapide des menaces sanitaires peut entraîner des répercussions sur l'accès aux communautés, les échéanciers de collecte de données, les budgets ainsi que la sécurité des participantes, des participants et des équipes de terrain. Une approche de SÉ résiliente aux crises permet d'assurer la poursuite des activités de suivi et d'apprentissage de manière sécuritaire et éthique dans un contexte changeant, tout en préservant la qualité et l'équité des données. Afin de soutenir la sécurité sanitaire et la résilience, le plan de SÉ devrait comprendre des stratégies portant sur les éléments suivants :

- **Protection des participantes, des participants et des responsables de la collecte de données** : Les mesures envisagées peuvent inclure l'adaptation des activités de collecte de données à des espaces ouverts ou bien ventilés, la fourniture de matériel de protection et d'hygiène adéquat, ainsi que le recrutement prioritaire de personnes issues des communautés locales pour la collecte de données afin de réduire les risques liés aux déplacements et de privilégier la compréhension du contexte local.
- **Modalités de collecte de données souples et adaptatives** : Les systèmes de SÉ devraient être en mesure de passer, au besoin, de méthodes de collecte en personne à des méthodes hybrides ou à distance (p. ex. enquêtes téléphoniques, entrevues par SMS ou WhatsApp, ou outils de collecte numérique). Lors du recours à des approches à distance, il importe de tenir compte des obstacles liés à la connectivité, à l'accès aux technologies numériques ou à la littératie numérique, qui peuvent limiter la participation, en particulier celle des personnes les plus marginalisées.
- **Utilisation de sources de données secondaires et de données de routine** : Lorsque la collecte directe de données est perturbée, les données de routine sur les services, les plateformes de suivi communautaire ou les

systèmes d'information gouvernementaux peuvent être utilisés comme sources temporaires, à condition que leurs limites soient clairement documentées.

- **Adaptation des échéanciers et des ressources en contexte de crise** : Le plan doit reconnaître que les crises peuvent entraîner des ajustements aux méthodes de travail, aux effectifs et aux budgets. Il est donc important de prévoir une certaine souplesse dans les plans de travail, les contrats et les mécanismes de coordination avec les partenaires.
- **Suivi des répercussions sur l'équité** : Les urgences sanitaires exacerbent souvent les inégalités existantes. Les systèmes de SÉ devraient continuer à suivre les effets différenciés selon le genre, l'âge, le handicap, le lieu de résidence et d'autres facteurs de vulnérabilité susceptibles d'accroître les risques d'exclusion.

De nombreuses ressources présentent des considérations relatives au SÉ dans le contexte de la COVID-19, notamment celles de l'ODI et de l'OMS. Le CanSFE propose également un [webinaire](#) sur les adaptations apportées au SÉ dans le contexte de la COVID-19.

4.2 Considérations d'ordre éthique

Les considérations éthiques doivent être traitées en détail dans votre plan de SÉ. L'obtention d'une approbation éthique officielle ne constitue pas une simple formalité. Elle permet de cerner les enjeux éthiques potentiels, d'établir des relations avec les autorités locales et de faciliter la planification de la collecte de données. L'objectif est de veiller à ce que la collecte de données et la mise en œuvre du plan de SÉ se déroulent sans causer de préjudice. Le respect des principes éthiques lors de la collecte de données auprès de participantes et participants est essentiel dans le domaine du développement international et de la santé mondiale.

NOTE : Bien que certaines personnes considèrent qu'une approbation éthique officielle n'est pas requise pour les données d'évaluation, ce n'est pas toujours le cas. Dans le contexte actuel des efforts de décolonisation, certains pays, comme la Tanzanie, exigent une approbation éthique officielle pour toute collecte de données, y compris les activités de suivi et d'évaluation, ainsi qu'une entente sur le transfert des données lorsque celles-ci sont acheminées à l'extérieur du pays, comme ce serait le cas pour une ONG établie au Canada. Dans votre plan, vous devriez démontrer que vous connaissez les exigences et la législation en vigueur dans le ou les pays où vous intervenez en précisant quelles sont ces exigences. La [liste de conseils de révision déontologique](#) par pays de l'OMS peut constituer un bon point de départ.

L'obtention d'une approbation éthique officielle exige du temps et des ressources. Il ne suffit donc pas d'indiquer que les autorisations requises seront obtenues sans préciser comment cela sera fait. Votre plan doit décrire les exigences en vigueur ainsi que la façon dont le projet entend s'y conformer, en précisant à quel moment et par quels moyens celles-ci seront respectées. Lorsque l'obtention d'une approbation éthique officielle n'est pas possible en raison de contraintes budgétaires ou d'échéancier, une autorisation obtenue à l'échelle locale dans le pays d'intervention peut constituer une solution de rechange. Quel que soit le niveau d'approbation obtenu, les données doivent être recueillies conformément aux principes éthiques applicables à la recherche avec des participantes et participants, comme ceux énoncés dans [l'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains](#). Chaque pays possède ses propres directives et procédures en matière d'éthique auxquelles il convient de se conformer.

Le respect de ces principes contribue à s'assurer que :

Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits

- Les avantages découlant de la collecte de données l'emportent sur les risques ou les préjudices potentiels.
- Les participantes et participants sont informés des risques ou préjudices potentiels afin de pouvoir décider librement s'ils souhaitent prendre part à l'activité.
- La confidentialité des données est assurée et la vie privée ainsi que la sécurité des participantes et participants sont protégées (p. ex., des mesures sont prévues pour la collecte et le stockage des données, notamment en ce qui concerne leur durée de conservation, les personnes autorisées à y accéder, l'intégration de la protection de la vie privée dès la conception des activités de collecte de données, en évitant de recueillir des renseignements permettant d'identifier les personnes à moins que cela ne soit absolument nécessaire, ainsi que l'anonymisation des données lorsque de tels renseignements sont recueillis).
- Une liste de ressources et de services d'orientation est préparée et mise à la disposition des participantes et participants pendant ou après la collecte de données, au besoin.
- Les responsables de la collecte de données (p. ex. lors des sondages, des entretiens ou des groupes de discussion) reçoivent une formation en éthique afin de comprendre l'importance des principes éthiques et d'appliquer les protocoles appropriés.
- Les participantes et participants donnent un consentement libre et éclairé (ou un assentiment dans le cas des enfants et des adolescentes et adolescents, avec le consentement d'un parent ou d'une personne tutrice). Selon les exigences du pays, ce consentement peut être obtenu verbalement ou par écrit. Pour les personnes ayant un faible niveau de littératie, l'empreinte digitale peut être utilisée pour attester leur consentement.
- Les données existantes (p. ex., les données secondaires) sont utilisées dans la mesure du possible, et seules les données nécessaires sont recueillies afin d'éviter de surcharger les communautés. Toutes les données recueillies devraient faire l'objet d'un plan précisant comment elles seront analysées, utilisées et mises à profit pour l'apprentissage.

Veuillez consulter la page [Définir des normes d'évaluation éthiques et de qualité](#) de BetterEvaluation pour en savoir plus à ce sujet.

4.3 Risques et stratégies d'atténuation

Dans le plan de SÉ, indiquez les risques susceptibles de se présenter, l'énoncé de résultat le plus directement touché par chacun d'eux ainsi que les mesures prévues pour les atténuer. **AMC fournit des orientations détaillées sur les mesures à prendre, ainsi qu'un tableau pouvant être utilisé à cette fin.** Des échelles d'évaluation, accompagnées de critères permettant d'estimer la probabilité et l'incidence de chaque risque, sont également proposées. Cette approche peut être appliquée à l'élaboration du plan de SÉ. AMC propose [ici](#) des informations sur les risques liés à l'égalité des genres.

Comme les autres sections du plan de SÉ, cette section offre l'occasion d'évaluer rigoureusement les risques, de préciser les hypothèses et de cerner les possibilités d'atténuation lors de la planification avec votre organisation et vos partenaires. Il peut s'agir d'éléments qui demeurent incertains, par exemple la capacité des partenaires de mise en œuvre à réaliser certaines activités ou à recueillir les données requises. Ces incertitudes peuvent justifier des analyses ou des démarches supplémentaires afin de réduire les risques lors de l'élaboration du plan de SÉ. D'autres risques apparaîtront probablement au cours de la mise en œuvre du projet et pourront être pris en compte à ce moment-là. Il demeure toutefois essentiel de définir clairement les risques initiaux. Mettez l'accent sur les risques les plus pertinents

et décrivez en détail les mesures prévues pour les atténuer plutôt que de dresser une longue liste de considérations générales.

4.4 Évaluer les capacités en matière de SÉRA

Il est important **d'évaluer les capacités de votre équipe** en matière de SÉRA dans le cadre du plan de SÉ. Au début du projet, il est normal que tous les postes ne soient pas encore pourvus. Cette section, comme d'autres, pourra donc évoluer au fil du temps. Certaines tâches pourront être réalisées à l'interne, au Canada ou dans le pays d'intervention. D'autres pourraient nécessiter le recours à du personnel ou à des personnes consultantes, à l'échelle nationale ou internationale.

Il pourrait également être nécessaire de **renforcer les capacités** de votre équipe pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan de SÉ pour en améliorer l'efficacité. Les échéanciers et les budgets devraient tenir compte de ces besoins. Une brève description des mesures prévues peut également faciliter la communication avec les partenaires, les bailleurs de fonds ou les CÉP.

Vous devrez préciser dans le plan de SÉ les **rôles et responsabilités** associés à chaque indicateur et outil, ainsi qu'aux différentes étapes du processus. Cet exercice constitue un outil de gestion utile à l'interne, puisqu'il permet de clarifier les responsabilités de chaque personne et de s'assurer que les capacités nécessaires sont en place pour mettre en œuvre le plan.

Des pistes pour **renforcer les capacités en matière d'évaluation** sont proposées par BetterEvaluation.

4.5 Principes du SÉRA féministe

La **Note d'orientation technique. Mesurer l'agentivité des femmes et des filles dans le domaine de la santé mondiale** propose la recommandation suivante en matière de principes féministes :

« L'approche féministe appliquée au suivi et à l'évaluation met l'accent sur la participation, remet en question les rapports de force, et fait entendre la voix des personnes qui, traditionnellement, n'ont jamais été au pouvoir. Dans les activités de suivi et d'évaluation féministes, les femmes et les filles exercent leur agentivité en participant pleinement à la collecte, à l'analyse et à l'utilisation des données, et elles ont leur mot à dire sur les récits racontés à leur sujet. Le suivi féministe devrait être mené régulièrement, et inclure les femmes et les filles à la collecte, à l'analyse et à l'utilisation des données. Des orientations détaillées sur les approches féministes appliquées au suivi et à l'évaluation devraient être présentées dans le plan de suivi et d'évaluation d'un projet et utilisées dans la planification de l'évaluation.

Le suivi et l'évaluation féministes peuvent être dispendieux et longs, et nécessiter la contribution de spécialistes. En tant qu'éléments essentiels de l'agentivité ou de l'autonomisation des femmes et des filles, le suivi et l'évaluation féministes doivent

recevoir les ressources appropriées, être bien planifiés dès le début du projet, et faire partie de la stratégie en matière d'égalité des genres et du plan de suivi et d'évaluation.

Bien que les pratiques de suivi et d'évaluation féministes, comme l'utilisation d'un processus de cocréation lors de l'établissement et de la définition des indicateurs ou comme le fait de s'assurer que les femmes et les filles s'approprient leurs données, soient recommandées du début à la fin de cette note, le domaine du suivi et de l'évaluation est beaucoup trop vaste pour que cette note d'orientation puisse l'aborder dans son ensemble. De plus, nous reconnaissons qu'il existe des tensions entre certaines orientations recommandées dans la littérature actuelle et les principes et méthodes féministes.

Ces défis et les stratégies connexes devraient être abordés par les parties prenantes dans le cadre du processus de développement du projet. »

Veillez consulter cette note d'orientation pour accéder à d'autres ressources pertinentes. Vous pourriez également consulter la [liste de contrôle pour la collecte de données selon une optique sensible au genre/féministe](#) d'Activer le changement, du Réseau de coordination des conseils, de Salanga et du gouvernement du Canada.

D'autres ressources sur le SÉRA féministe sont également disponibles, notamment auprès d'Oxfam ([ici](#) et [ici](#)), de BetterEvaluation et de l'[Equality Fund](#).

4.6 Principes en matière d'antiracisme et de décolonisation

Il est également important d'appliquer une optique d'antiracisme et de décolonisation dans le cadre du plan de SÉ. Il existe [de nombreuses ressources](#) pouvant vous aider, vous et votre organisation, à comprendre ces enjeux qui dépassent le cadre de cette note d'orientation.

Voici quelques-unes des considérations directement liées au plan de SÉ :

- Assurer un leadership et une gouvernance à l'échelle locale (p. ex., en faisant participer de manière significative les participantes et participants, les personnes consultantes locales et le personnel de bureau du pays aux activités de suivi et d'évaluation, notamment à l'élaboration du plan de SÉ, à la collecte et à l'analyse des données, ainsi qu'à la diffusion des résultats).
- Utiliser des outils de collecte de données accessibles dans le pays (p. ex., ceux du ministère de la Santé) pour soutenir les systèmes nationaux en place.
- Assurer le respect des procédures éthiques (voir la section plus haut sur l'éthique).
- Porter attention au choix des termes utilisés (p. ex. en remettant en question l'emploi d'expressions comme « bénéficiaires » ou « pays du tiers-monde »). Cliquez [ici](#) et [ici](#) pour en savoir plus.

Veillez également consulter la section plus bas sur les approches dirigées par les communautés. Si vous faites référence à l'application de ces principes dans votre plan, il est important de préciser ce qu'ils signifient pour votre organisation et vos parties prenantes, ainsi que la manière dont ils seront appliqués concrètement.

4.7 Considérations sur l'intersectionnalité et les populations concernées

Comme l'indique le document **Aide internationale féministe – Trousse d'outils pour l'égalité des genres dans les projets** d'AMC, au-delà des inégalités fondées sur le genre, « *l'approche du Canada reconnaît l'importance des inégalités de nature intersectionnelle* ». Cette intersectionnalité doit faire partie des considérations de votre plan de SÉ. Comme le souligne la **PAIF** d'AMC :

« Les femmes font souvent face à une discrimination intersectionnelle, y compris sur la base des aspects de leur identité personnelle, notamment leur race, leur origine ethnique, leur religion, leur langue, leur orientation sexuelle, leur identité sexuelle, leur âge, leurs compétences ou leur statut d'immigrante ou de réfugiée ».

Dans le cadre du plan de SÉ, il est important de réfléchir à la façon dont vous tiendrez compte de l'intersectionnalité dans le suivi et l'évaluation des populations concernées par le projet. Cette réflexion devrait guider les décisions relatives aux personnes auprès desquelles les données seront recueillies ainsi qu'à l'analyse des données (p. ex., les groupes de population à prendre en compte). Cette réflexion peut également avoir une incidence sur votre stratégie d'échantillonnage, puisqu'il pourrait être nécessaire d'assurer une représentation adéquate de certains sous-groupes de population qui risqueraient autrement d'être négligés. Toutefois, comme il est indiqué dans la section sur l'éthique, il faut également veiller à ne causer aucun préjudice. Une désagrégation trop poussée des données peut entraîner des conséquences involontaires, notamment en permettant d'identifier des groupes vulnérables, et cette possibilité doit être examinée avec soin.

4.8 Approches dirigées par les communautés

Comme le souligne l'**Aide internationale féministe – Trousse d'outils pour l'égalité des genres dans les projets d'AMC** :

« L'approche féministe du Canada requiert que son aide internationale soit guidée par une analyse comparative entre les sexes qui inclut la preuve de consultations valables avec les femmes et les filles avant le début d'un projet ».

Dans une perspective féministe et de décolonisation, les approches participatives et l'engagement significatif des participantes et participants sont essentiels à la réussite d'un projet et, par conséquent, à celle du plan de SÉ. Les façons de concrétiser ces principes varient selon les approches adoptées. À tout le moins, l'élaboration, la révision et la mise en œuvre du plan de SÉ devraient se faire en consultation étroite avec les communautés concernées. Par exemple, il peut être utile de mettre sur pied un comité consultatif composé de membres de la communauté et de les consulter régulièrement afin de déterminer quels indicateurs sont les plus pertinents à leurs yeux.

Pour en savoir davantage sur les approches de SÉRA dirigées par les communautés, veuillez consulter le **site Web du CanSFE**. Vous y trouverez des questions fréquentes, des outils d'évaluation de la faisabilité ainsi que des webinaires. La méthodologie de SÉRA menée par les communautés (SÉRACom), élaborée par **Salanga**, s'appuie sur

le SÉRA féministe et la PAIF, et renforce l'approche de gestion axée sur les résultats d'AMC. Elle vise à outiller divers membres de la communauté et agentes et agents de changement, y compris les personnes marginalisées ou en situation de vulnérabilité, afin qu'ils puissent assurer un suivi continu de leurs plans de développement communautaire, analyser les progrès réalisés, échanger sur les résultats et en tirer des apprentissages. Cette démarche repose sur des résultats et des indicateurs définis par les communautés elles-mêmes afin de soutenir la prise de mesures pour atteindre leurs objectifs et concrétiser leur vision du changement. Le Guide pratique d'AMC sur la GAR possède une **section sur l'adoption d'une approche participative** aux pages 26 à 28.

Comme indiqué précédemment, la précision est essentielle. Votre plan devrait expliquer concrètement comment ces principes seront appliqués dans votre travail.

5 Liste de contrôle détaillée

La liste de contrôle ci-dessous vous aidera à vous assurer que votre plan de SÉ couvre les principaux éléments à prendre en compte. Au besoin, vous pouvez utiliser ces éléments comme rubriques dans votre plan afin de vérifier que toute l'information essentielle y figure.

Nous avons choisi de ne pas inclure de modèle de plan d'évaluation pour plusieurs raisons, notamment parce que les projets, les capacités organisationnelles et les besoins d'apprentissage varient considérablement d'un contexte à l'autre. Il est donc peu probable qu'un modèle unique réponde adéquatement aux besoins et aux préférences de l'ensemble des parties concernées. Le modèle idéal est celui qui est clair et utile pour les parties prenantes du projet. Au besoin, vous pouvez demander à vos partenaires, y compris aux bailleurs de fonds ou aux CÉP, s'ils utilisent des modèles dont vous pourriez vous inspirer. Il peut également être utile d'échanger avec des collègues travaillant sur des projets similaires afin de connaître les approches qui se sont révélées efficaces dans leur contexte. Les ressources présentées plus loin pourraient également vous être utiles. Nous vous invitons aussi à communiquer avec le Groupe de travail sur les paramètres de mesure du CanSFE si vous souhaitez échanger avec d'autres organisations canadiennes expérimentées dans ce domaine (écrivez à info@canwach.ca pour entrer en contact avec ce groupe). Cela dit, nous vous encourageons à privilégier l'utilité de votre plan pour votre organisation et vos parties prenantes plutôt que de chercher à respecter un modèle ou une structure particulière, à moins qu'un bailleur de fonds n'impose des exigences précises à cet égard.

Points à considérer	Commentaires	Oui	Non
1. Questions d'évaluation	Nous avons formulé des questions d'évaluation claires qui orientent l'ensemble du plan.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Indicateurs	Nous avons précisé, pour chaque indicateur, les raisons de sa sélection, la façon dont il sera calculé (p. ex. le numérateur et le dénominateur), les outils de collecte de données qui seront utilisés, la fréquence de collecte et les personnes responsables de cette collecte. Nous avons précisé, pour chaque indicateur, comment les données seront désagrégées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Méthodes et approches	<p>Nous recueillons des données provenant de sources multiples, notamment des enquêtes de couverture, des données secondaires (p. ex. les SGIS, les EDS, les MICS) ainsi que des méthodes qualitatives ou de recherche formative (p. ex. des groupes de discussion et des entretiens).</p> <p>Les approches retenues sont clairement définies et pertinentes par rapport aux objectifs de l'évaluation.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Outils	<p>Nous avons inclus tous les outils de collecte de données et décrit leur mise en œuvre (par pays, le cas échéant). Nous avons notamment précisé l'objectif de chaque outil, les indicateurs mesurés, la façon dont les données seront désagrégées et la manière dont ces outils permettront de mesurer les progrès vers l'atteinte des résultats.</p> <p>Nous avons clairement précisé les échéanciers pour chacun des outils de collecte de données.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Échantillonnage	<p>Nous avons décrit la stratégie d'échantillonnage retenue pour chaque outil, y compris la taille de l'échantillon et les raisons qui justifient ces choix.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Cibles	<p>Nous avons fixé des cibles réalistes et fondées sur des données probantes pour chaque indicateur, en nous appuyant sur les données et l'information disponibles, et en justifiant ces choix.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Collecte, gestion et analyse des données	<p>Nous avons décrit en détail, pour chaque outil, les modalités de collecte, d'analyse, de stockage et d'utilisation des données, et élaboré un plan favorisant l'appropriation de l'ensemble du processus par l'équipe et les parties prenantes concernées.</p> <p>Nous avons précisé les modalités de triangulation des données, le cas échéant.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Production de rapports, apprentissage et utilisation des données	<p>Nous avons élaboré un plan détaillé, comprenant les tâches, les échéanciers et le budget, pour utiliser les données à des fins d'apprentissage et de suivi de la performance.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Échéancier	<p>Dans l'ensemble du plan ou dans une section distincte, nous avons précisé les échéanciers prévus ainsi que les risques,</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	contraintes ou autres facteurs susceptibles d'en compromettre le respect.		
10. Budget	Nous avons prévu un budget précis pour chaque outil et activité de SÉ.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Considérations d'ordre éthique	<p>Nous avons inclus, pour chaque outil et pour chaque pays, un plan détaillé en matière d'éthique (p. ex. les démarches d'approbation éthique, les formulaires de consentement et les plans de formation).</p> <p>Nous avons intégré une perspective intersectionnelle à notre démarche tout en prenant les précautions nécessaires pour éviter tout préjudice lors de la collecte de données.</p> <p>Nous avons également pris en compte des enjeux d'actualité, comme la COVID-19, et leurs répercussions sur le plan de SÉ.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Risques et atténuation	Nous avons établi un plan clair de gestion des risques et de stratégies d'atténuation afin de veiller à ne causer aucun préjudice.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. SÉRACom et féministe	<p>Nous avons prévu des mécanismes de dialogue et de consultation avec les principales parties prenantes ainsi que de participation des communautés tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan de SÉ.</p> <p>Nous avons intégré les principes du SÉRA féministe à l'ensemble de la démarche.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Préparation au SÉ numérique et éthique des données	<p>Nous avons évalué les niveaux de littératie numérique, l'accès aux appareils et à la connectivité ainsi que les besoins en matière de cybersécurité.</p> <p>Nous avons mis en place des pratiques de gouvernance responsable des données conformes aux principes FAIR (repérables, accessibles, interopérables et réutilisables) et CARE (bénéfice collectif, autorité sur les données, responsabilité et éthique), et les avons intégrées à la collecte, au stockage, au partage et à l'utilisation des données.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15. Climat, santé planétaire et égalité entre les genres	<p>Nous avons inclus des indicateurs et des analyses permettant de rendre compte de la résilience climatique, des retombées environnementales positives et des résultats en matière d'égalité des genres.</p> <p>Nous avons également appliqué une approche tenant compte des dimensions de genre et d'intersectionnalité afin d'évaluer les différences entre groupes de population en ce qui concerne les effets, l'accès, l'agentivité et les bénéfices.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16. Capacités en matière de gestion adaptative	<p>Nous avons mis en place des mécanismes favorisant l'apprentissage en temps réel ainsi que des processus structurés de réflexion et de prise de décision, afin de pouvoir adapter rapidement la mise en œuvre en fonction des données probantes émergentes et de l'évolution du contexte.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17. Mécanismes de localisation et de partage du pouvoir	<p>Nous avons veillé à la participation active et significative des organisations locales, des femmes, des jeunes et des partenaires autochtones aux processus décisionnels, à l'interprétation des données ainsi qu'à l'appropriation des constats et des résultats.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18. Utilisation de l'IA et de l'apprentissage automatique et conformité en matière de protection des données	<p>Nous avons veillé à ce que toute utilisation de l'intelligence artificielle ou d'outils d'apprentissage automatique soit transparente et qu'elle tienne compte des risques de biais, respecte les droits des personnes et soit conforme aux exigences en matière de protection des renseignements personnels, de souveraineté des données et d'utilisation responsable des technologies.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6 Outils complémentaires pour l'élaboration d'un plan de SÉ

Outils pour les enquêtes de couverture

- **Outil pour les enquêtes de couverture** du projet **Real Accountability: Data Analysis for Results (RADAR)** (par le biais du projet de l'**Institut des programmes internationaux de l'Université Johns Hopkins (JHU-IIP)** financé par AMC)
 - o Pour de plus amples informations sur la façon d'utiliser les outils du projet RADAR, veuillez regarder le webinaire de juillet 2020 du CanSFE intitulé **JHU : L'Outil pour mettre en œuvre une enquête de couverture du RADAR**.
- **Enquête démographique et de santé (EDS)**
- **Enquête par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF (MICS)**

Modélisation de l'impact

- L'outil **Impact2** de MSI, qui permet de mesurer l'impact des programmes dans le domaine de la santé reproductive.
- L'outil **The Lives Saved**, du projet **Real Accountability: Data Analysis for Results (RADAR)**, qui permet d'estimer l'effet des changements de couverture sur la mortalité dans les PRFI.

Outils sur la qualité des soins

- Les **Quality of Care Tools** du projet **Real Accountability: Data Analysis for Results (RADAR)**

Conception du cadre de SÉRA d'un projet

- Même si votre projet utilise les modèles fournis par AMC pour la conception du modèle logique et du CMR, certains outils peuvent être utiles, notamment **Kinaki**, une plateforme infonuagique canadienne conçue pour l'approche de GAR d'AMC.

Ressources du CanSFE

- Le **Carrefour de données** propose des données, des cartes et des renseignements sur les retombées des initiatives de développement international, d'aide humanitaire, de défense des droits de la personne et de promotion de l'égalité des genres mises en œuvre par les organisations canadiennes et leurs partenaires.
- L'**Explorateur de projets** propose une liste de projets de développement international, d'aide humanitaire, de défense des droits de la personne et de promotion de l'égalité des genres menés partout dans le monde.
- La **Plateforme analytique** permet de visualiser les données agrégées issues de l'Explorateur de projets.

7 Ressources

Pages Web et outils :

Affaires mondiales Canada (AMC). **La gestion axée sur les résultats**

Banque mondiale (2001). **Rapport sur le développement dans le monde 2021. Des données au service d'une vie meilleure.**

BetterEvaluation. <https://www.betterevaluation.org>

Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système. **Enhancing Evidence Use with AI: The UN System-Wide Approach.** Paris : Publications de l'OCDE; 2024.

Centre de recherches pour le développement international (CRDI). **Intelligence artificielle pour le développement en Afrique (IAPD Afrique).** Ottawa : CRDI; depuis 2020.

Centre for Intellectual Property and Information Technology Law (CIPIT), Strathmore University. **The State of AI in Africa Report 2023.** Nairobi : programme IAPD (CRDI et Sida); 2023.

Eval4Action : **Note conceptuelle de la campagne.** New York : FNUAP; 2020.

Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) – Groupe de travail sur les données et l'IA. **Ethical Principles for Harnessing AI in United Nations Evaluations.** New York : UNEG; 2025.

IDEAS. Conférence **Power of Evaluation: Influencing Decision Making for a Better and More Equal World.** Bonn : Institut allemand d'évaluation du développement (DEval); 2022.

MEASURE Evaluation. <https://www.measureevaluation.org> **et profils par pays**

Nations Unies / Département des affaires économiques et sociales / Division des statistiques. **SDG Country Profiles**

Organisation mondiale de la Santé. **Cadre opérationnel pour renforcer la résilience des systèmes de santé face au changement climatique.** Genève : OMS; 2023.

Organisation mondiale de la santé. **Evidence, Policy, Impact.** Genève : OMS; 2021.

Organisation mondiale de la Santé (OMS). **Maternal, Newborn, Child and Adolescent Health and Ageing data portal**

People in Need (PIN). **IndiKit - Gender Equality**

Programme EDS. <https://dhsprogram.com/data/>

Projet RADAR. **Calculateur d'échantillonnage**, élaboré dans le cadre d'un partenariat entre AMC et la Bloomberg School of Public Health de l'Université Johns Hopkins, pour les enquêtes sur la SMNE et la SDSR.

Patton MQ. **Blue Marble Evaluation: Premises and Principles.** New York : Guilford Press; 2020.

Patton MQ, Campbell-Patton CE. **Utilization-Focused Evaluation.** 5e édition. Thousand Oaks, CA : SAGE Publications; 2022.

Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits

Revue canadienne d'évaluation de programme. [Interactive Voice Response Technology as a Data Collection Tool Compared to a Household Survey: What We Learned](#)

UNICEF. [Enquêtes par grappes à indicateurs multiples \(MICS\)](#)

UNICEF et EvalPartners; depuis 2020. (Les documents et les résultats de la campagne mondiale de sensibilisation varient d'une année à l'autre.)

Université de Caroline du Nord à Chapel Hill / Projet Data4Impact (D4I) : [Family Planning and Reproductive Health Indicators Database](#)

Ressources sur le suivi et l'évaluation féministes :

Haylock, L. et Miller, C. (2015). [Merging Developmental and Feminist Evaluation to Monitor and Evaluate Transformative Social Change](#)

Oxfam (2020). [Le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et la redevabilité féministe](#)

Oxfam (2017). [Applying Feminist Principles to Program Monitoring, Evaluation, Accountability, and Learning](#)

Podems, D.R. (2014). [Feminist Evaluation and Gender Approaches: There's a Difference?](#)

Podems, D. et Negroustoueva, S. (2016) [Feminist evaluation](#). BetterEvaluation

Références :

Affaires mondiales Canada (AMC) (2016). [Gabarit, Modèle logique](#). AMC - GAC 2212F (2016-02-25)

AMC (2016). [Gabarit, Cadre de mesure du rendement](#). AMC - GAC 2662F (2016-03-17)

AMC (2016). [Gabarit du tableau des risques. Mesures à prendre en réponse aux risques – Projets de développement à Affaires mondiales Canada](#). AMC-GAC 2225F (2016-10-31)

AMC/Centre d'excellence de la gestion axée sur les résultats (2016). [La gestion axée sur les résultats appliquée aux programmes d'aide internationale : Un guide pratique](#). 2^e édition, incluant un [Glossaire de termes de gestion axée sur les résultats](#).

AMC (2017). [Politique d'aide internationale féministe du Canada](#). Dernière mise à jour : 24 août 2021.

AMC (2017). [Fiche-conseil en gestion axée sur les résultats 3.1 – Choix des indicateurs de rendement selon le niveau de résultat](#).

AMC (2017). [Fiche de conseils en gestion axée sur les résultats no 3.2 – Résultats, indicateurs, données de référence, cibles et données réelles : Quelle est la différence?](#) Dernière mise à jour : juillet 2017.

AMC (2018). [Guide de rapport des résultats en matière d'aide internationale pour les partenaires](#), Version Bêta, 2^e édition.

AMC (2021). [Aide internationale féministe – Trousse d'outils pour l'égalité des genres dans les projets](#). Dernière mise à jour : 21 janvier 2021.

AMC, [Indicateurs de la Politique d'aide internationale féministe](#). Dernière mise à jour : 25 mai 2021.

Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits

BetterEvaluation (sans date). **Manage data** (sous : *Methods and processes* › *Describe | activities, outcomes, impacts and context*). Consulté en 2021.

BetterEvaluation (sans date). **Support use** (sous : *Methods and processes* › *Report & Support Use of findings*). Consulté en 2021.

BetterEvaluation (sans date). **Strengthen evaluation capacity**. (sous : *Methods and processes* › *Manage an evaluation or evaluation system*). Consulté en 2021.

BetterEvaluation (sans date), **Section sur la théorie du changement**, dans **Étapes du processus d'évaluation**, consulté en 2021.

BetterEvaluation, **Contribution Analysis** (source : Mayne, J. The Institutional Learning and Change (ILAC) Initiative, (2008). Contribution analysis: An approach to exploring cause and effect)

BetterEvaluation (2013). **Manage an evaluation or evaluation system**. Mai 2013.

BetterEvaluation (2016). **Process Tracing**. Dernière mise à jour : 28 avril 2016

Björkrefur, Kristoffer; Cardoso de Andrade, Luiza; Daniels, Benjamin; Jones, Maria Ruth (2021). **Development Research in Practice: The DIME Analytics Data Handbook**. Groupe de la Banque mondiale.

Brittany S. Iskarpatyoti, Beth Sutherland, Heidi W. Reynolds (2017). **Getting to an Evaluation Plan: A Six-Step Process from Engagement to Evidence. A Workbook**. MEASURE Evaluation.

CanSFE (2021). **365 Days of a Pandemic: Virtual Practice Implications for Canadian partners**. Webinaire (vidéo). 15 mars 2021.

CanSFE (2021). **Note d'orientation technique sur la mesure de l'autonomisation des femmes dans le secteur de la santé mondiale**, mars 2021.

Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (2013). **Good Evaluation Questions: A Checklist to Help Focus Your Evaluation** (Liste de vérification pour l'élaboration de bonnes questions d'évaluation). Créée par le Programme national de lutte contre l'asthme, CDC

CDC (2020). **Developing Evaluation Questions**, Note d'orientation brève issue du manuel : **Practical Use of Program Evaluation among Sexually Transmitted Disease (STD) Programs**, Division de la Prévention des IST, Centre National pour la Prévention du VIH, de l'hépatite virale, des ITS et de la TB, Centre fédéral de contrôle et de prévention des maladies.

Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE (2021). **Une application réfléchie des critères d'évaluation**

Conseil de recherches en sciences humaines, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada (2018). **Énoncé de politique des trois conseils: Éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 (2018)**. Décembre 2018.

Coopération Canada (2021). **Engagement collectif. Pour l'émergence de pratiques antiracistes dans le secteur de la coopération internationale au Canada**. Rapport de l'Initiative Antiracisme en Coopération (ARC). Juillet 2021.

CORE Group (2008). **LQAS Frequently Asked Questions**.

Frankel N., Gage A. (2009 [rev.2015]). **Éléments de base de S&E, Mini-Cours Autoguidé**, MEASURE Evaluation, Université de Caroline du Nord.

Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits

Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) (les plus récentes normes). [UNEG Norms and Standards for Evaluation in the UN System](#)

Hensen, B et al. (2021). [Remote data collection for public health research in a COVID-19 era: ethical implications, challenges and opportunities](#). Health policy and planning vol. 36,3 (2021) : 360-368. doi:10.1093/heapol/czaa158.

Kähler, L., Villumsen, M., Holst Jensen, M., Falk Paarup, P. (2017). [DAAQ & Santé et droits sexuels et reproductifs. Indicateurs internationaux de disponibilité, d'accessibilité, d'acceptabilité et de qualité](#), Institut Danois des Droits de l'Homme / The Danish Institute for Human Rights.

Lance, P. and A. Hattori. (2016). [Sampling and evaluation: A guide to sampling for program impact evaluation](#). Chapel Hill, North Carolina: MEASURE Evaluation, Université de Caroline du Nord.

Morris L. et Gomez de la Torre A. (2020). [How to decolonise International Development: some practical suggestions](#). Blogue affiché par Duncan Greene. FP2P (From Poverty to Power). Oxfam. 18 décembre 2020.

OCDE. [Critères d'évaluation \(pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité\)](#).

Organisation mondiale de la Santé (OMS) (2015). [List of National Ethics Committees](#). Version 1.1.

OMS (2015). [Liste mondiale de référence des 100 indicateurs sanitaires de base](#), Organisation mondiale de la Santé.

OMS (2018). [2018 Global reference list of 100 core health indicators](#) (plus health-related SDGs). Licence : CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

OMS (2022). [Données concernant les mères et les nouveau-nés qui permettent un suivi des issues et des résultats. Outils en ligne pour les indicateurs](#). Groupe de travail MONITOR.

OXFAM (2017). [Applying Feminist Principles to Program Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning](#). Document de discussion. Juillet 2017.

OXFAM-Canada (2020). [Le suivi, l'évaluation, l'apprentissage et la redevabilité féministe](#). Note d'orientation préparée par l'Unité sur l'impact des programmes, OXFAM-Canada.

Pinet M. et Leon-Himmelstine C. (2020). [How can Covid-19 be the catalyst to decolonise development research?](#) Blogue affiché par Duncan Greene. FP2P (From Poverty to Power). Oxfam. 20 juin 2020.

Podems, D. R. (2010). [Feminist Evaluation and Gender Approaches: There's a Difference?](#) *Journal of MultiDisciplinary Evaluation*, Volume 6, Number 14 ISSN 1556-8180.

Podems D. et Negroustoueva S. (2016). [Feminist evaluation](#). BetterEvaluation.

Salanga (2020). [Feuille de travail 3. Liste de contrôle pour la conception de la collecte de données](#). Activer le changement (*Spur Change*) / Réseau de coordination des conseils (RCC). Novembre 2020.

Save the Children (2014). [1 Introduction to the course and Monitoring and Evaluation in Save the Children](#)

Tools4dev (2017). [How to write an M&E framework – Free video tutorial & templates](#)

USAID (2017). [How-To Note: Developing a Project Logic Model \(and its Associated Theory of Change\)](#), version 2. Juillet 2017, USAID Bureau for Policy, Planning and Learning (PPL).

Orientation technique pour le développement d'un plan de suivi et d'évaluation pour les programmes de santé mondiale et de défense des droits

Walden, Vivien (2013). **[A Quick Guide to Monitoring, Evaluation, Accountability and Learning in Fragile Contexts](#)**, Oxfam G.-B. 19 juillet 2013.

Wilson-Grau, R. (2015) **[Outcome Harvesting](#)**. BetterEvaluation.

Wingate, L. and Schroeter, D. (2016). **[Evaluation Questions Checklist for Program Theory](#)**

Wyat, A, Podems, D., Durieux, M., Evans, K. (2021), **[Feminist Approaches to Monitoring, Evaluation, and Learning: Overview of Current Practices](#)**. Fonds Égalité et Genesis Analytics. Septembre 2021.

Ziegler J. et Mason P. (2020). **[Adapting data collection and utilisation to a Covid-19 reality: monitoring, evaluation and learning approaches for adaptive management](#)**. Note de breffage. ODI. 17 septembre 2020.



akeso



CanSFE

Partenariat canadien pour la
santé des femmes et des enfants



En partenariat avec

Canada